

# Meilleurs Voeux 2021



# Votre nouvelle équipe municipale



## Premier rang :

Serge AGRAIN,  
Maryse LEFOUR,  
Ilda ELOY,  
Julien PERRIN,  
Fabienne FREITAS,  
Maeva MILLIERAS

## Deuxième rang :

Aurélien DUPOUX,  
Marina MARTIN (démissionnaire,  
remplacée par René BRUCALE),  
Jean-Pierre DIAS,  
Céline DESGEORGES,  
Dominique RAYNAUD

## Dernier rang :

Aline BESSE-LE PROVOST,  
Daniel BONNAFOUX,  
Isabelle TRIPHON,  
Jean-François GRATADEIX,  
Annie VALANCHON,  
Franck CROISIER,  
Eric VAN PANTEGHEM

## Absent :

Franck BALY

## Adjoints



1<sup>ère</sup> adjoint

**Dominique RAYNAUD**

Responsable de la Commission  
Voirie, Cadre de vie, Equipe  
technique et Agriculture



2<sup>ème</sup> adjointe

**Maryse LEFOUR**

Responsable de la Commission  
Santé et Action Sociale



3<sup>ème</sup> adjoint

**Jean-Pierre DIAS**

Responsable de la Commission  
Bâtiment et Patrimoine  
communal



4<sup>ème</sup> adjointe

**Céline DESGEORGES**

Responsable de la Commission  
Education et Culture

## Conseillère déléguée



**Ilda ELOY**

conseillère déléguée à la  
Jeunesse, Vie Associative et  
Festivités

# Édito du Maire

## TRANSPARENCE, AUDACE et PROXIMITÉ

Cher(e)s Saint-Georgiennes, Saint-Georgiens,

Je veux avant toute chose, au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre vous souhaiter tous mes vœux et une bonne santé, en espérant que 2021 soit plus sereine que l'année difficile que nous venons de connaître.

Le 15 Mars 2020, vous avez décidé d'élire la liste « Agir Ensemble », cela nous permet aujourd'hui, d'œuvrer pour le bien de notre commune, en étant au cœur de l'engagement et des décisions.

Ce succès s'inscrit dans un programme, que nous tenterons de mettre en œuvre sur les six années de notre mandat municipal.

Vous le savez, depuis notre prise de fonction, nous avons traversé des épisodes difficiles...

Je veux ici avoir une pensée pour le personnel soignant, pour les personnes qui ont perdu un proche, pour nos commerçants et entreprises qui rencontrent des difficultés, pour tout ceux qui ont souffert ainsi que les salariés de chez DIETAL qui depuis plusieurs années connaissent de nombreux changements et coups durs, un repreneur a été désigné ce mois-ci avec un projet industriel qui nous l'espérons permettra à cette entreprise de perdurer dans le temps. Il y a un savoir faire dans les Combrailles, nous l'avons bien identifié, d'ailleurs une commande de luminaires est actuellement en cours auprès de Dietal pour symboliquement soutenir cette entreprise locale et donc soutenir ses salariés.

Depuis notre prise de fonction nous avons œuvré dans de nombreux dossiers, en voici les grandes lignes :

- Davantage de communication sur notre site internet, dans la presse locale, réseaux sociaux, création d'une chaîne YouTube « Mairie de Saint-Georges ».
- Mise en place des réunions de proximité dans les villages qui ont commencé à Courteix et Gagne, malheureusement interrompus à cause de la situation sanitaire et qui reprendront cette année 2021 dans l'ensemble des villages afin de répondre au mieux à vos besoins.
- Une gestion communale en bon père de famille, diminution des dépenses de fonctionnement pour favoriser l'investissement.
- Des bénéficiaires de la banque alimentaire contribuant à l'effort collectif (facturation de 1€ par famille par vendredi) et aidant à la distribution des denrées.
- Lancement d'un audit énergétique sur nos bâtiments communaux avec l'association l'Adhume.
- Ouverture des commissions communales à la population.
- Renforcement de la sécurité aux écoles avec présence de la garde champêtre les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- La création du Conseil Municipal des Jeunes. Heureux et fier de pouvoir associer nos jeunes aux décisions et à la vie de notre commune.
- Lancement d'un projet d'étude de création de deux cabinets médicaux à l'ancienne boucherie dans le but d'accueillir un médecin et un paramédical.
- Audit des bâtiments communaux pour équiper nos bâtiments de luminaires DIETAL, en soutien à notre entreprise locale.
- Mise à disposition de la salle des fêtes pour les personnes travaillant en extérieur afin qu'elles puissent déjeuner au chaud

Vous retrouverez les autres actions mises en place en 2020 en détail dans ce bulletin.

En 2021, nous œuvrerons dans le domaine de la santé qui est la priorité du mandat. Après la réalisation des cabinets médicaux, un groupe de travail se constituera avec un assistant maître d'ouvrage pour la rénovation de l'école maternelle, objectif de réalisation en 2023. Enfin, nous agissons pour la sécurité routière, la vitesse et la circulation dans le bourg et dans les villages ; elles doivent être améliorées et des pistes sont à l'étude.

Ensuite, le Maire a aussi un rôle de facilitateur pour l'installation d'entreprises, de commerçants, de professions intermédiaires, vous pouvez donc compter sur ma détermination et celle de mon équipe pour redynamiser notre centre-bourg.

Enfin, nous tenons à remercier chaleureusement les agents de l'ensemble des services de la commune pour leur disponibilité et professionnalisme, et souhaiter une bonne retraite à Marie-Pierre COMBEMOREL, après 40 ans de bons et loyaux services au sein de la collectivité.

Je renouvelle mes vœux de santé, de bonheur et de réussite à chacune et chacun d'entre vous et espère vous revoir prochainement.

Prenez soin de vous.



Le Maire

**Julien PERRIN**

**Responsable de la commission  
Finances et Communication.**

## SOMMAIRE

Finances	p 4 - 7
Services Techniques	p 8 - 9
Bâtiments	p 10
Santé	p 10 - 11
Action Sociale	p 11
Conseil Municipal des Jeunes	p 12
Culture	p 12
Festivités	p 13
Éducation	p 14
Questions Fréquentes	p 15
Appel à Candidature	p 16
Combrailles Sioule et Morge	p 17
SIRB	p 18
SMAD	p 19
SICTOM	p 20
Opposition	p 21
Associations	p 22 - 31
<i>Passage</i>	
<i>Comité des Fêtes</i>	
<i>Les Mains Bavardes</i>	
<i>Cœur de Marie</i>	
<i>Repas de Village</i>	
<i>Ligue Contre le Cancer</i>	
<i>Rotary</i>	
<i>Secours Catholique</i>	
<i>CASGA Natation</i>	
<i>Club de Gym Séniors</i>	
<i>Union Musicale</i>	
<i>USGA Football</i>	
<i>USGA Athlétisme</i>	
<i>USGA Basket</i>	
<i>USGA Tennis</i>	
<i>Sapeurs Pompiers</i>	
<i>Médiathèque Relais</i>	
<i>CLIC</i>	
<i>Étang des Marsins</i>	
<i>FNACA</i>	
Acte de Vandalisme	p 31
Hommage	p 32
Anniversaire	p 32
État Civil	p 32



Président : Julien PERRIN

Membres : Isabelle TRIPHON, Maryse LEFOUR, Fabienne FREITAS,  
Dominique RAYNAUD, Aurélien DUPOUX.

**D**ès notre prise de fonction fin Mai, nous avons demandé aux services de l'Etat une analyse financière des comptes de la commune sur les 5 dernières années.

Le 8 Juin, le trésorier des finances publiques nous a présenté cette analyse. La commission des finances a été convoquée et nous avons souhaité respecter notre engagement de « transparence de la vie publique » en invitant la population à une réunion publique le 26 Juin faisant état des finances actuelles et présentant un plan d'action pour l'avenir. Plusieurs articles dans la presse sont parus ainsi qu'une vidéo sur la chaine YouTube de la Mairie pour avertir l'ensemble des administrés de Saint-Georges.

Le 24 Juin, le Maire a reçu un mail du sous-préfet le convoquant à une réunion de travail le 10 Juillet avec la DDFIP pour évoquer la situation difficile que traverse la commune.

L'analyse financière a été rendue publique au lendemain de la réunion publique, elle est en ligne sur le site internet de la Mairie dans l'onglet « Vie Municipale » « Finances ».



#### QUELQUES NOTIONS :

#### BUDGET DE FONCTIONNEMENT :

Recettes (impôts locaux, dotations de l'état, loyers perçus, revenus exceptionnels...)

Dépenses (charges à caractère général, charges de personnel, subventions...)

CAF brute : Capacité d'Autofinancement, la différence entre les recettes et les dépenses hors emprunts. L'excédent finance les investissements.

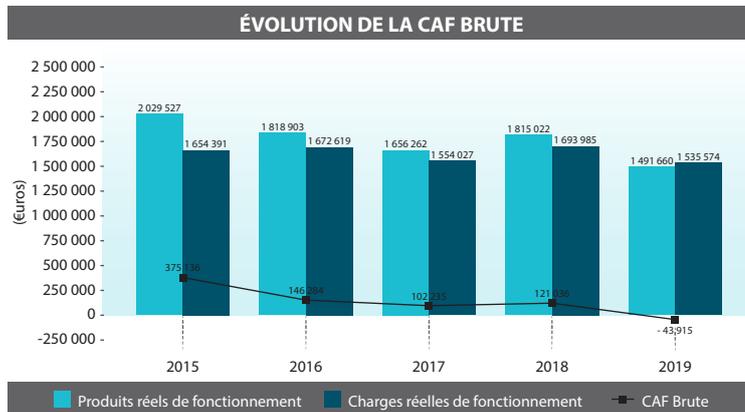
CAF nette : la différence entre la CAF brute et les emprunts bancaires annuels.

#### Les principaux constats exposés par l'analyse financière des Finances Publiques :

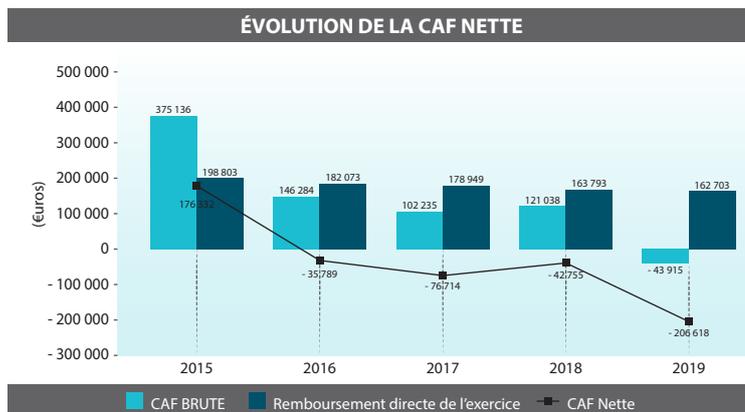


« Bien qu'elle bénéficie de produits de bon niveau, la commune de Saint-Georges-de-Mons ne parvient pas à dégager une CAF brute suffisante en raison d'un montant de charges trop important. Les charges de personnel, bien qu'en diminution sur les deux derniers exercices, contribuent en grande partie à ce déséquilibre. La CAF ne permet plus, depuis 2016, de rembourser le capital des annuités de la dette, contraignant la collectivité à puiser dans son fonds de roulement. Les dépenses d'équipement ne sont pas excessives, stricto sensu,

mais représentent toutefois une dépense que la commune n'est plus en mesure d'assumer. La très forte dégradation de sa trésorerie la conduit à faire un usage toujours plus grand de crédits à court terme. En cinq ans, la commune a dû mobiliser 750 000€ de lignes de trésorerie et 800 000€ d'emprunts. L'évolution de la CAF nette, négative dès 2016 et très fortement dégradée en 2019, relève que la commune, n'ayant plus de trésorerie depuis 2018, doit absolument prendre des mesures énergiques. »



Recettes en bleu clair  
 Dépenses en bleu foncé  
 Courbe est la différence entre les deux.  
 Cette courbe ne prend pas en compte les emprunts



En bleu clair : la différence entre recettes et dépenses de fonctionnement  
 En bleu foncé : Le remboursement des emprunts de l'année

#### CAF NETTE : La différence entre la CAF BRUTE et le remboursement des emprunts.

« Hormis 2015 où la CAF nette se situe dans la moyenne de la strate nationale (en euros par habitant), les autres exercices affichent une forte insuffisance d'autofinancement de 2016 à 2018, s'aggravant dangereusement en 2019.

Outre une CAF brute très faible, le montant des remboursements en capital des annuités emprunts, même s'il baisse, reste d'un niveau très important et obère l'autofinancement de la commune. » cf analyse financière.

#### INVESTISSEMENTS :

Réalisation de 2015 à 2019 : Création d'un rond point à proximité des équipements foyer alternant, programmes de voirie, mise en accessibilité des bâtiments communaux, réalisation du plan d'aménagement du bourg (PAB), réparations des WC dans l'école élémentaire, signalétique visuelle pour PMR pour la mairie, programme de travaux aux écoles : réfection des WC du préau de l'élémentaire, installation de WC aux normes PMR, aménagements du bureau de direction de l'école élémentaire, circulation interne aux écoles aux normes PMR, installation de fenêtres doubles vitrages. Installation de WC PMR à la salle des fêtes, réfection des WC publics sous la mairie, aménagement du parc Hom, réalisation d'un clip

promotionnel pour le sport sur le territoire, aménagement de l'espace public à proximité de la nouvelle pharmacie, travaux de rénovation et d'optimisation des chaufferies des écoles, programme de travaux aux écoles municipales création d'un jardin du souvenir, divers travaux sur le patrimoine et cadre de vie, achat d'équipement pour les services, études diverses, remplacement du mobilier de l'école, reprise de toiture diverse, installation d'un video projecteur et d'un écran géant en salle des fêtes, Finalisation du programme de réfection et mise aux normes de l'éclairage public, acquisition de nouvelles guirlandes de Noël.

#### Ce qui nous reste à payer :

Fond de concours Voirie 2019 (espace public proximité pharmacie) : 92 800 €  
 Fond de concours Voirie 2020 : 41 250 €  
 Solde travaux sur bâtiments publics (chaufferie écoles ...) : 58 000 €  
 l'encours de la ligne de trésorerie : 250 000 €.

Recettes en investissement à venir cette année : 80 000€.

## POURQUOI UN PLAN D'ACTION POUR L'AVENIR ?

- Éviter l'expérience vécue à Brassac Les Mines en 2014 : Placée sous tutelle préfectorale et après analyse de la cour régionale des comptes, le taux de la taxe foncière bâties évolue de 19,19 % à 32,28% soit 68,21 % d'augmentation.
- Préserver les acquis et la qualité de service héritée du passé (éducateur sportif aux écoles, intervenant musical aux écoles, Service passeport / Carte Nationale d'Identité pour le Canton...)
- Conserver notre liberté de gestion.

## DÉTAIL DU PLAN D' ACTIONS POUR L'AVENIR MIS EN PLACE

### I - Economies de fonctionnement

- Charges de personnel : Non remplacement des départs à la retraite sauf cas exceptionnels ou obligation légale de recrutement (ATSEM). Un agent de catégorie C à temps plein en fin de carrière représente environ 39 000 € brut chargé (donc charges patronales incluses).

Pour cela Christine MESSOUDI et Didier RAYNAUD ne seront pas remplacés en 2021.

- Négociation des contrats d'assurances, emprunts bancaires, mise en concurrence systématique pour les achats courants (rapport qualité / prix analysé).
- Nouvelle organisation dans les services techniques - Optimisation des moyens.
- Diminution des frais de fonctionnement administratif - Démarche Zéro papier entamée - Eco responsabilité.
- Audit des bâtiments communaux en vue d'une future gestion patrimoniale.
- Arbitrage sur les abonnements de magazines spécialisés - Economies directes 1 500 €
- Nouvelles modalités de communication.
- Réorganisation des services techniques et administratifs.
- Subvention aux associations : Attribution des subventions en fonction de l'article L 1611-4 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales). Demande des statuts, des comptes de l'association, des projets faits et à réaliser afin de déterminer avec le président de l'association un montant à verser, dans un souci d'équité.

### II - Section d'investissement

- Au regard des données financières, nous estimons qu'il est nécessaire de procéder à une voire deux « années blanches » en investissement.
- Paiement des obligations légales (dette en capital, amortissement divers)
- Investissements mineurs possibles si pertinents et bien financés.

### III - Budget CCAS

Rendre acteur les bénéficiaires de la banque alimentaire : 1€ par vendredi facturé par famille bénéficiaire, et aide à la distribution des denrées avec les élus.

### IV - Action pour une justice fiscale

Si l'on souhaite conserver la qualité des services rendus à la population, les économies présentées ci-avant ne rétabliront pas suffisamment le ratio dépenses / recettes et la CAF. La question de l'impôt est inéluctable et les marges de manœuvre se réduisent dans le temps.

Le Conseil Municipal a décidé à la majorité d'augmenter le taux de la taxe foncière bâtie (TFB) et de la taxe foncière non bâties (TFNB) de manière concomitante afin de lever une recette annuelle de 110 000 € environ. Le taux est passé de 13,57 % à 16,86 % soit une augmentation de 3,29 points. Il s'agit d'un alignement sur la moyenne du taux de la strate départementale.

A court terme, ce plan d'actions va permettre à la municipalité de régler l'ensemble des factures impayées ainsi que de rembourser dans les meilleurs délais la ligne de trésorerie. Le résultat du plan d'actions mis en place permettra à la municipalité de financer les gros investissements à venir. (santé, écoles, commerces, bâtiments publics...).



### BUDGET D'ASSAINISSEMENT :

Suite au transfert de compétence de l'assainissement au Syndicat Sioule et Morge, les opérations suivantes devront être comptabilisées :

1. Dissolution du budget annexe d'assainissement et intégration de ce budget dans la commune (*opérations internes ne donnant lieu à aucun mouvement réel car le budget annexe n'a pas de trésorerie propre*).
2. Opérations de mise à disposition du syndicat des biens, transfert des subventions, emprunts... en fonction d'un procès-verbal.
3. Transfert de la totalité ou d'une partie de l'excédent de fonctionnement du budget assainissement (non utilisé) au Syndicat en fonction des délibérations concordantes de la commune et du Syndicat: opérations budgétaires réelles (qui viendront en déduction de la trésorerie du budget principal).





Responsable : Dominique RAYNAUD

Membres : Eric VAN PANTEGHEM, Jean-Pierre DIAS, Maéva MILLIERAS, Daniel BONNAFOUX, Franck CROISIER, Jean-François GRATADÉIX, Serge AGRAIN.

## ORGANISATION MISE EN PLACE PAR LA COMMISSION VOIRIE EN JUIN 2020

1. Les demandes de travail et les urgences sont gérées par le responsable de la commission voirie.
2. Un planning de travail est établi chaque semaine par la responsable des services techniques et validé par le responsable voirie, ceci pour l'ensemble du personnel.
3. Une grille d'évaluation de l'ensemble du personnel a été rédigée, afin de mettre en place une programmation de formation interne, pour palier au départ de Didier RAYNAUD (qui ne sera pas remplacé) en fin d'année.
4. Les achats de fourniture et petit matériel sont dans la majorité regroupés, et suivant le montant, la règle de 3 devis est appliquée. En fonction des montants les achats sont validés par le responsable de la commission voirie et le Maire.
5. Un circuit d'élagage des routes et chemins, a été effectué et mis en place, avec les 2 agents en charge de l'élagage. Pour les villages les plus éloignés du centre bourg les travaux sont réalisés en journée continue, ceci afin de réduire au maximum les trajets avec le matériel.
6. Un circuit de déneigement a été élaboré par les agents et validé par la commission voirie.
7. Un inventaire sur l'ensemble du matériel a été fait. Cet inventaire a mis en évidence l'obsolescence des 2 tracteurs (Renault 851 36 ans 24 000 heures et le Massey Ferguson 17 ans 14 000 heures), et une tondeuse. En juillet les 2 tracteurs ont eu une panne grave.
8. Un planning de remplacement sur 3 ans, du matériel obsolète a été réalisé, par la commission voirie.
9. L'eau pour l'arrosage des fleurs n'est plus prise à la borne incendie (eau potable), elle est pompée dans le lavoir de la Feuillade.

## OBJECTIF POUR L'ANNÉE 2021

- **Reprise des réunions** villages, dès que les conditions sanitaires le permettront
- **Renforcer la sécurité circulation** notamment dans les villages et sur l'ensemble de la commune. L'aspect sécurité sera abordée avec les habitants lors des réunions villages.
- **Mise en sens unique** de deux 2 rues en centre bourg avec matérialisation de place de parking et **mise en place d'un panneau stop** avenue des volcans à proximité de la place du marché.
- **Economie d'eau** pour l'arrosage des fleurs 2 actions identifiées :
  1. Récupération des eaux de pluie et arrosage des massifs de fleurs (si cela est techniquement possible) par un système automatique.
  2. Favoriser la plantation de plantes vivaces (apport d'eau beaucoup moins important par rapport à des plantes annuelles).
- **Continuer la politique de 0 pesticide**, pour le désherbage de la commune. Ceci est chronophage, mais essentiel pour le bien être de la population. Des essais de désherbage mécanique seront réalisés en début d'année, pour répondre plus efficacement à la demande des citoyens.
- **Achat d'un tracteur et broyeur d'accotement d'occasion** en remplacement du tracteur Renault. Les critères d'équipements ont été définis avec les agents et validés en commission voirie.
- **Etudier la faisabilité pour adapter un système de coupe mulching** sur au moins une tondeuse. Ce système est plus économique qu'une coupe de gazon classique.
- **Achat de matériel en commun**, une demande en ce sens a été faite auprès de la communauté des communes. Nous serons moteur sur cette volonté de travailler ensemble afin d'être plus agile et efficace. Cette mesure est essentielle pour diminuer nos coûts d'investissements.
- **Recherche d'un maraicher**, pour venir s'installer et produire sur la commune, ceci afin de renforcer l'offre aux citoyens de produits issus du territoire et vendus en direct.
- **Réhabilitation** du puits de La Croix De Pierre et de quelques fontaines.

## TRAVAUX LES PLUS IMPORTANTS RÉALISÉS DEPUIS JUIN



La réparation du tracteur Renault (remplacement du synchro de l'inverseur) a été réalisée intégralement par les agents municipaux, avec le soutien technique de Monsieur Jean Paul BOUCHET. Gain de la réparation de 4000€ par rapport aux devis de professionnels. Coût de la réparation moins de 2000€. Depuis le tracteur avec le broyeur d'accotement ont été vendus pour la somme de 7500€.

Merci aux GAEC de Courteix ,pour le rapatriement au local des ST du tracteur en panne au village du VERNET . Le remplacement du broyeur et du tracteur, par un plus récent et mieux équipé (relevage avant et chargeur) sont prévus dans les mois à venir.

Un jardin du souvenir au cimetière a été installé par les employés municipaux. Cette opération était complexe du fait de la fragilité des pièces en marbre et de leur poids. Gain de l'opération 3000€ par rapport à des devis de professionnels. Merci à Monsieur Gilles PEREZ pour le prêt d'une pince spécifique pour la manipulation des blocs de marbre.



Remise en état de la piste d'athlétisme de l'USGA. C'est la première fois que la piste a été remise en forme, 800m de bordure ont été curés avec le tractopelle. Du sable a été ajouté sur la piste et égalisé avec une herse étrille. L'utilisation de la herse a permis d'effectuer un travail très propre, au-delà des attentes espérées.



Elagage des branches d'arbres tombant sur les fils de téléphone ou électrique. Deux opérations ont été réalisées en octobre, l'élagage a été à la charge des propriétaires



- 2 réunions villages ont eu lieu au mois de septembre à Courteix et Gagne. Un échange enrichissant a eu lieu lors de ces 2 réunions, et une liste de travaux et d'aménagement s'en est suivie. Tous les travaux demandés et réalisables ont été effectués par les agents municipaux.

- Remise en état de portions de routes à GOURDON, LA FEULLADE, LAFONT, COURTEIX.

Responsable : Jean-Pierre DIAS

Membres : Dominique RAYNAUD, Aurélien DUPOUX, Eric VAN PANTEGHEM, Franck CROISIER, Daniel BONNAFOUX, Jean-François GRATADEIX

**Remise en état de deux appartements (au dessus de la Poste, et au dessus de l'Ecole, aujourd'hui loués).**

**Remise aux normes de sécurité du complexe sportif.**

**Mise aux normes de l'asservissement en gaz au complexe sportif.**

**Avis favorable accueil du public par la commission de sécurité au complexe sportif.**

**Finalisation de la mise aux normes de sécurité des sanitaires PMR de la salle des fêtes.**

**Avis favorable de la commission de sécurité accueil du public à la salle des fêtes.**

**Projet d'étude de revalorisation de l'ancienne boucherie en deux cabinets médicaux.**

**Lancement d'une étude pour équiper nos bâtiments communaux de luminaires désinfectants et autres luminaires DIETAL afin de soutenir notre entreprise locale.**

**Suite au projet SOLAIRE DOMES de la communauté de communes, la commune envisage d'équiper deux bâtiments de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 9Kw : Bâtiment services techniques et maison Mathieu.**

**Achat de deux défibrillateurs pour mise en conformité.**

## SANTÉ

Responsable : Maryse LEFOUR

Membres : Maéva MILLIERAS, Céline DESGEORGES, Ilda ELOY, Aline BESSE LE PROVOST, Dominique RAYNAUD, Jean-Pierre DIAS, Annie VALANCHON

Comme expliqué pendant la campagne des élections municipales, l'ancienne équipe municipale avait lancé une étude pour la construction d'une maison médicale vers la nouvelle pharmacie, avenue de la gare. Le coût de ce type de bâtiment est important, un peu plus 500 000 euros.

Au vu de ce projet peu subventionné, en dehors du centre-bourg et sans nouveaux médecins à l'intérieur, nous avons donc abandonné provisoirement ce projet de construction de maison médicale.

Dans un premier temps, nous avons échangé avec les professionnels de santé de Saint-Georges, un travail de communication s'est instauré auprès d'eux afin de définir leurs attentes et leur volonté d'un travail en collaboration. Ils ont cette volonté de travailler ensemble.

Par la suite, nous avons sollicité Mme CONDAT du SMADC (Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles) coordinatrice de santé territoriale qui prendra contact avec eux dans les semaines qui viennent, en vue de créer une coordination et qu'ils se constituent en équipe de soins.

Que recherchent les jeunes médecins ?

Les jeunes médecins généralistes, frileux pour s'installer, recherchent une équipe de professionnels de santé soudée avec laquelle ils puissent travailler en collaboration.

Voilà pourquoi, dans un premier temps, nous avons lancé une étude pour rénover l'ancienne boucherie, propriété de la commune, située dans le centre-bourg pour l'accueil d'un médecin et d'un paramédical. Ce projet ne se fera que s'il est bien

# ACTION SOCIALE

financé. (Le dossier de demande de subvention est actuellement en cours).

Ce sont les professionnels de santé de Saint-Georges qui détermineront, de par leurs compétences et avec l'appui du SMADC, les orientations d'un projet et de sa finalité.

Mme Condat sera leur interlocutrice privilégiée pour entreprendre et aboutir ces réflexions. Selon les conclusions de ce travail, le projet se finalisera ou pas par la construction d'un bâtiment.

Des équipes peuvent effectivement travailler en collaboration et coordination dans leurs différents lieux d'exercice sans partager forcément un lieu commun. (par le partage d'un logiciel commun par exemple).

Enfin, la municipalité doit se positionner en relais facilitateur entre les différents acteurs de santé. Elle étudiera le moment venu la construction d'un bâtiment si c'est l'option envisagée et si les professionnels de santé sont coordonnés.



## RÉCAPITULATIF :

### Etape 1 :

Rénovation de l'ancienne boucherie en deux cabinets médicaux.

### Etape 2 :

Mme CONDAT, coordinatrice territoriale de santé du SMADC accompagne les professionnels de santé de Saint-Georges pour se constituer en équipe de soins + Recherche d'un nouveau médecin et paramédical.

### Etape 3 :

Une fois l'équipe constituée et coordonnée, construction ou non d'une maison médicale selon les conclusions de ce groupe de travail.

## BANQUE ALIMENTAIRE :



Banque Alimentaire

Suite à notre prise de fonction, une réunion élus – bénéficiaires a été proposée afin de poser les règles et le fonctionnement à venir de la banque alimentaire. Nous avons pu recueillir à cette occasion leur vécu et leur ressenti sur cette distribution.

- Distribution le vendredi après-midi 2 fois/mois

Depuis octobre 2020, chaque bénéficiaire participe à la hauteur d'un euro pour retirer son colis.

Au cours de l'année chacun a été invité à venir participer à la distribution au local et à l'enlèvement des denrées à Clermont-Ferrand.

- La collecte nationale de la Banque Alimentaire a eu lieu les 27 et 28 novembre 2020 à l'Intermarché de St Georges de Mons et au Vival en collaboration avec les bénéficiaires, les membres du CCAS, les bénévoles et les élus.

**Merci à vous tous** pour votre mobilisation durant ces deux jours et aussi un grand merci aux donateurs, à l'Intermarché, au Vival sans lesquels rien ne serait possible.

POIDS recueilli : 1047 kg

## COLIS DE NOËL :

Nous traversons tous une époque particulière en raison de la crise sanitaire.

Elle est encore plus critique pour nos aînés.

Le souhait est que ce colis de Noël apporte un instant de chaleur, de gourmandise, un clin d'œil à la magie de Noël. Petit instant pour rompre un isolement devenu encore plus difficile à vivre dans ce contexte.

156 colis ont été distribués aux aînés de plus de 80 ans, soit portés à leur domicile soit remis à l'EPHAD où ils résident.



Pour information, l'an passé la municipalité était passée par la société VALETTE située dans le Périgord (par l'intermédiaire de VIVAL). Cette année, nous avons fait le choix de passer par EYMET VILLAGES dans le Périgord également, qui nous a offert un bon rapport qualité/prix.

## REPAS DES PLUS DE 70 ANS :

En raison du COVID19, le repas a été annulé.

**Réseau Seniors CLIC de Riom Combrailles** (Centre Local d'Information et de Coordination)

- les cours gym seniors débutés en septembre 2020 et qui devaient se poursuivre jusqu'en décembre 2020 se sont interrompus pour cause de confinement fin octobre 2020.

**Saveurs et Savoir** : à l'initiative des équipes sociales du département du Puy-de-Dôme (Les Ancizes-Pontaurum) depuis plusieurs années :

- propositions d'ateliers cuisine mais aussi approche culturelle, insertion professionnelle... tous les 15 jours une demi-journée ou une journée complète.

Ces actions touchent des personnes du territoire Combrailles Sioule et Morge qui se trouvent en difficultés sociales, isolées. Le but est de rompre cet isolement en créant un réseau, favoriser un retour à l'emploi.

## ÇA Y EST ! NOS JEUNES SONT ÉLUS !



Le CMJ a pour vocation d'être un lieu d'expression, d'apprentissage de la citoyenneté et d'écoute des idées des jeunes de la commune. Le CMJ permet à notre jeunesse de s'impliquer dans la vie locale et de concrétiser des projets pour améliorer le cadre de vie de la commune.

9 candidats se sont présentés aux élections du CMJ. 5 ont été élus parmi eux.

**Félicitations à Zoé RAYNAUD, Antoine COLART, Anaïs HAMMADI, Angèle NAUMOT-PEYRARD et Agathe DE OLIVEIRA élus au CMJ pour un mandat de 2 ans.**



Nous saluons également les candidats Marceau CERCY, Noa CHAPPEX, Gabriel HERNANDEZ et Alana ELOY pour s'être présentés. Ils seront également intégrés aux actions mises en place par leurs camarades élus.

Les réunions seront animées par Ilda ELOY, conseillère déléguée à la Jeunesse et Aurélien DUPOUX, conseiller municipal.

Première réunion d'installation le 22 Janvier, alors souhaitons leur bon mandat !



## CULTURE

Responsable : Céline DESGEORGES

Membres : Maryse LEFOUR, Aline BESSE LE PROVOST, Ilda ELOY, Aurélien DUPOUX, Isabelle TRIPHON

### Le week-end du 19-20 septembre 2020 se sont déroulées les journées du patrimoine.

Le samedi 19 septembre a eu lieu une balade familiale à la découverte du dragon, dont le départ s'est fait en présence de l'Union Musicale en Combrailles. Un ravitaillement a eu lieu à Fontmartin, et un verre de l'amitié, animé de nouveau par l'Union Musicale en Combrailles, a été servi à l'arrivée par l'association de sauvegarde du petit patrimoine. Une soixantaine de personnes étaient présentes.



Le lendemain a eu lieu une balade contée pour les enfants, animée par Nathalie Thibur.

Mais aussi plusieurs expositions à l'espace culturel Jean-Blanc : photos, cartes postales, objets et documents, film-documentaire sur Saint-Georges-de-Mons et ses environs, métiers artisanaux etc... Un grand merci à toutes les personnes nous ayant prêté tous ces objets, photos, articles de presses, objets en bois, en pierre... qui ont composé ces différentes expositions...

Une centaine de personnes est passée tout au long de la journée ...

L'église était également ouverte aux visites.



13 ET 14 JUILLET 2020

Responsable : Ilda ELOY

Membres : Aline BESSE LE PROVOST, Fabienne FREITAS, Isabelle TRIPHON,  
Eric VAN PANTEGHEM, Dominique RAYNAUD

## AFTER WORK 13 JUILLET

Après un long confinement, la commission festivités a organisé un after work de 18h à minuit animé par DJ ROM et une buvette tenue par nos conscrits qui n'ont malheureusement pas eu de fête patronale suite à la pandémie COVID-19. Nous étions tous au rendez-vous pour une soirée de partage, de convivialité et de retrouvailles. Malgré le protocole sanitaire nous avons tous pu profiter d'une belle soirée.



## PIQUE NIQUE RÉPUBLICAIN 14 JUILLET

Suite à la cérémonie du 14 Juillet tous les citoyens après inscription pouvaient participer au pique-nique républicain qui s'est tenu cette année dans le Parc Hom.

Exceptionnellement cette année nous avons pu compter sur nos associations pour nous aider à financer cette journée et nous tenions à remercier l'Amicale Laïque, le Comité des fêtes, l'association Cœur de Marie, l'APE et Saint-Georges Amitiés.

Après un apéritif concert animé par l'Union Musicale en Combrailles, nous avons pu partager un repas ensemble.

Une démonstration de solidarité en cette période difficile qui a permis de passer une belle journée de partage. Plusieurs animations se sont déroulées lors de cette journée, animation musicale par « Le Lapin Perdu », vannerie par Daniel MONNET et son assistant, maquillage pour les enfants et confections de crêpes. L'occasion pour les habitants de notre commune d'échanger, de se rencontrer et de passer un moment agréable.

Merci à tous pour cette belle journée !



Responsable : Céline DESGEORGES

Membres : Maryse LEFOUR, Aline BESSE LE PROVOST, Ilda ELOY, Aurélien DUPOUX, Isabelle TRIPHON.

**D**epuis le mois de mars 2020 nous avons connu bien des changements dans les écoles : l'école à la maison avec la continuité pédagogique, le retour à l'école sur la base du volontariat, puis, le retour à l'école obligatoire.

Les vacances scolaires d'été passent, et nous voilà prêts pour la rentrée 2020 - 2021 avec un retour presque à la normale. Mais une fois les vacances de Toussaint passées, un nouveau protocole sanitaire doit être mis en place pour la rentrée du 2 novembre 2020,

avec comme principaux changements le port du masque obligatoire pour tous les enfants à partir de 6 ans, et la garderie habituelle qui se divise en deux pour éviter le brassage ...

De nombreux échanges ont eu lieu entre les écoles et la municipalité, des agents très présents avec un renforcement de maternelle : Nicole, Karine, Mathilde ainsi que Claudette et pour l'élémentaire un grand merci à Christine, Sanaé, Emmanuelle et Frédérique qui nous ont permis de passer toutes ces étapes avec

succès.

Nous avons pu voir une équipe éducative qui a fait preuve d'une grande faculté d'adaptation face à tous ces changements, nous tenons à remercier l'ensemble du personnel enseignant pour le travail effectué depuis le début de cette crise sanitaire.

Éducation rime également avec sécurité : notre garde champêtre sera dorénavant présente les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin pour assurer la sécurité des enfants devant les écoles.

#### **Un investissement a été réalisé pour l'école maternelle :**

les lits de la salle de sieste, datant de la création de l'école, ont été remplacés pour le plus grand bonheur des enfants.



#### **Nous avons acquis de nouveaux jeux et jouets pour l'école élémentaire :**

les enfants ont pu les découvrir au pied du sapin du restaurant scolaire. Pour ce faire, nous avons fait le choix de donner une deuxième vie à des jouets d'occasion.

Au vu du contexte actuel, peu d'événements ont pu avoir lieu cette année. Nous avons tout de même pu clôturer cette année 2020 par le traditionnel goûter de Noël offert par la municipalité, avec l'aide de l'Association des Parents d'Élèves, de l'emploi civique de l'école élémentaire et de Claudette, en respectant toutes les règles sanitaires.

Nous vous faisons part d'un projet à venir : les enfants de la maternelle nous aideront à décorer les deux anciennes cabines téléphoniques qui seront restaurées par l'équipe technique afin de réaliser une boîte à livres.

Enfin, nous allons engager un projet d'étude pour la rénovation de la maternelle.

# QUESTIONS FRÉQUENTES

## ELAGUER : pourquoi?

La réglementation est bien précise sur les obligations de chacun en matière d'élagage. Les branches d'arbres et les haies doivent être taillées, de façon à ne pas déborder sur les routes, rues, trottoirs etc...

Pourquoi élaguer et entretenir ses plantations ?

### Intérêt pour la Commune

- Pour faciliter l'entretien des douves, des accotements et des talus (curage, points à temps...)
- Pour une bonne aération des voies communales et des chemins.

### Intérêt pour les particuliers :

- Pour assurer un maximum de sécurité à vos enfants ou vous-mêmes lorsque vous empruntez à pied, les accotements et les trottoirs.
- Pour éviter que les branches gênent votre visibilité lorsque vous circulez en voiture.
- Pour éviter que la peinture de votre véhicule ne soit rayée par le frottement des branches lorsque vous croisez un autre véhicule sur une route étroite.



## Des règles particulières existent pour l'élagage des arbres situés à proximité des lignes électriques et téléphoniques.

- Pour éviter les pannes téléphoniques : La mauvaise réception téléphonique ou son interruption sont souvent provoqués par le frottement des branches sur les câbles téléphoniques.
- Pour éviter les dégâts sur les lignes électriques et ainsi ne pas s'exposer aux recours engagés par ENEDIS. En effet, le propriétaire d'un arbre créant des dégâts sur une ligne électrique en est responsable. A titre d'information, le coût moyen des dégâts enregistrés les années passées, est de l'ordre de 6000 €. Pensez aux intempéries (vent, neige...) qui peuvent casser une branche qui a son tour pourra jusqu'à sectionner un fil électrique. Les distances d'élagage par rapport aux lignes électriques sont réglementées.

## Déploiement de la fibre optique par la Région

### Plan Auvergne Très Haut Débit : Bienvenue dans un nouveau monde numérique

La fibre optique est en cours de déploiement dans la commune. Ce développement se poursuit à un rythme régulier avec pour objectif final 100% de Saint-Georgiens connectés en 2022.

Pour savoir si vous êtes concernés consulter : [auvergne-numerique.fr](http://auvergne-numerique.fr)

1. Prendre contact avec votre fournisseur d'accès actuel pour savoir quelle est la technologie disponible commercialement pour votre habitation.
2. Consulter les autres fournisseurs d'accès pour connaître toutes les technologies disponibles.
3. Consulter [auvergne-numerique.fr](http://auvergne-numerique.fr) pour tester votre ligne, avec notamment l'accès à la carte de déploiement fibre. ([auvergne-numerique.fr/cartographie](http://auvergne-numerique.fr/cartographie)).

Ce lien est également disponible sur notre site Internet : [www.ville-st-georges-de-mons.fr](http://www.ville-st-georges-de-mons.fr)

La Région   
Auvergne-Rhône-Alpes

## Panneau de circulation

Circulation dans les villages / secteurs d'habitations



Comme il a été dit précédemment, des réunions de secteurs/villages seront organisées afin d'évaluer les besoins et les attentes de chacun en matière de sécurité routière. A la suite de cela, des actions seront mises en place.

## PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La dernière révision du PLU date de 2006. De simples modifications ont cependant été faites depuis cette date-là. Notre PLU actuel n'est pas conforme au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Voilà pourquoi, Il se peut qu'une révision se fasse pendant le mandat, ou que l'état nous l'impose. De nombreuses parcelles constructibles risquent de ne plus l'être dans quelques années.

## Attention



Nous invitons donc les propriétaires de parcelles constructibles à prendre une décision sur leur terrain à construire. (soit vendre ou faire construire).

# APPEL À CANDIDATURE

## PARTAGEZ VOTRE PASSION DU JARDINAGE !



Outil indispensable : avoir un jardin.

Qui parmi vous serait intéressé pour avoir un petit bout de jardin à Saint-Georges ?

Les objectifs sont simples : favoriser le lien social, impliquer les habitants dans un projet collectif, et favoriser une alimentation saine.

Alors, prenez vite contact avec la mairie au 04.73.86.71.84.

**Conseiller municipal référent Franck CROISIER**

## MUTUELLE COMMUNALE

Un projet de mutuelle communale sera mis à l'étude le 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

L'idée de ce dispositif consiste à regrouper les habitants d'une même commune afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé de qualité à des prix plus attractifs.

Elle est ouverte à tous sans limite d'âge ni de ressources, la seule condition est de résider sur la commune ou de travailler sur la commune sans y résider.

### ATTENTION :

**la commune ne se substitue en aucun cas à un organisme de complémentaire santé.**

**Ce n'est pas la municipalité non plus qui souscrit ou finance le dispositif.**

**Elle joue les intermédiaires sans être partie prenante.**

L'étude de besoins se fera à l'aide d'un questionnaire. C'est la première étape avant toute chose. Il permet de recenser les besoins de chacun en termes de prestations et le nombre de personnes intéressées par ce projet.

Au vu des résultats du questionnaire, un appel à partenariat sera possible.

Pour ce faire, il conviendra de définir les conditions générales permettant aux différents professionnels assureurs ou mutualistes de proposer une offre en adéquation avec les besoins recensés (données chiffrées obtenues suite au questionnaire). Un cahier des charges sera établi par la suite.

*Pour de plus amples renseignements et remplir le questionnaire,  
vous pouvez joindre la mairie au 04 73 86 71 84  
et convenir d'un rendez-vous avec Me Lefour du 1 février 2021 au 28 février 2021*



### EXEMPLE DE QUESTIONNAIRE :

Avez-vous actuellement une mutuelle ?

Situation professionnelle :  Artisan-salarié-étudiant-demandeur d'emploi  
 Retraité  
 Autre

Sexe :  M  F

Âge :

Nombre de personnes au foyer :

Régime de couverture sociale :  CPAM  MSA  AUTRES

Si la commune négocie un contrat, serez-vous intéressé ?

Garanties prioritaires pour vous :  soins médicaux courants-soins d'optique  
 hospitalisation-soins dentaires-tiers-payant  
 médecines douces-orthopédie-prothèses auditives  
 prestations d'assistance à domicile-pédicure  
 cures thermales

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE

17

Née le 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la « fusion » de Manzat-Communauté, Côtes-de-Combrailles et de 8 communes du Pays-de-Menat, Combrailles, Sioule et Morge regroupe 29 communes. Son siège social est situé à Manzat.

Elle est administrée par un « Conseil communautaire » composé d'élus.es (47 titulaires et 22 suppléants.es) issus.es des équipes municipales des 29 communes.

Depuis le 16 juillet 2020, un nouveau « Conseil communautaire » est installé. En son sein, a été élu un « Bureau communautaire » composé du Président et de 8 vice-Présidents ayant en charge un domaine particulier de compétences. Le « Bureau communautaire » se réunit régulièrement pour travailler sur les dossiers qui seront présentés au Conseil communautaire et soumis aux votes.

Douze « Commissions thématiques » - composées d'élus.es du Conseil communautaire – sont également en place ; elles ont pour mission d'étudier et proposer des orientations, des actions... Ces travaux sont ensuite transmis au Conseil communautaire.

Les 12 commissions :

- Culture
- Tourisme
- Restauration collective et approvisionnement local
- Agriculture
- Logement, habitat et urbanisme
- Finances
- Développement économique, aménagement et développement local
- Eau, GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), Forêt
- Transition écologique
- Sports
- Infrastructures (travaux sur voirie et bâtiments)
- Enfance-Jeunesse

De même, pour le Centre Intercommunal d'Action sociale de Combrailles, Sioule et Morge pour lequel un Conseil d'Administration a été composé. Il compte 16 élus, titulaires au sein du Conseil Communautaire, et 16 membres nommés qui ne font pas parti du conseil Communautaire mais qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées sur le territoire. Afin de répondre aux besoins des habitants en matière d'action sociale, 4 commissions thématiques ont été mises en place:

- Service à la personne
- Vie des séniors – EHPAD
- Insertion sociale et professionnelle
- Projet Pôle de santé

[www.combrailles-sioule-morge.fr](http://www.combrailles-sioule-morge.fr)

Combrailles, Sioule et Morge est également présente sur Facebook : [@combraillessiouleetmorge](https://www.facebook.com/combraillessiouleetmorge)

Combrailles,  
Sioule & Morge  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SYNDICATS



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE DE LA RETENUE DES FADES-BESSERVE

### COMPTE-RENDU SIRB

Le SIRB (Syndicat Intercommunal d'aménagement touristique de la Retenue des Fades-Besserve) a été créé en 1962 par 6 communes, dont Saint Georges-de-Mons (Les Ancizes-Comps, Miremont, Saint Georges-de-Mons, Saint Jacques-d'Ambur, Saint Priest-des-Champs, Sauret-Besserve). Aujourd'hui, le groupement compte 11 communes (Les 6 communes créatrices + Chapdes-Beaufort, La Goutelle, Pontaumur, Saint Gervais-d'Auvergne et Villosanges), et se nomme « Syndicat Intercommunal d'équipement touristique des vallées de la Sioule et du Sioulet ».

Ses compétences reposent sur l'assainissement collectif (3 communes adhérentes : Les Ancizes Comps, Miremont, Saint-Jacques d'Ambur), et sur les études et travaux d'aménagements touristiques du plan d'eau (construction et exploitation d'équipements sportifs, de loisirs et d'hébergements, ainsi que l'aménagement de terrains en vue de leur lotissement).

Les aménagements touristiques actuels sont :

- Confolant : camping, plage, base de loisirs, village vacances ;
- La Chazotte : plage, chalets bois, snack-bar ;
- Le Pont du Bouchet : base de motonautisme, plage ;
- Chalamont : base nautique ;
- Les Fades : mise en lumière du viaduc.
- La Châtreuse Port Sainte Marie.

Lors de nos prises de fonction, en juillet 2020, nous avons élu le nouveau bureau. Mr Jacques MOREAUX (Les Ancizes-Comps) a été élu Président mais est actuellement démissionnaire pour des raisons médicales, Mr Philippe BRICHEUX (Miremont), vice-président assure la fonction de président jusqu'à l'élection d'un nouveau bureau lors du prochain comité prévu le 21 janvier 2021.

Le bureau a dès lors souhaité une analyse indépendante de la situation financière du SIRB, confiée à la société AUVERCO de RIOM.

Cet audit a révélé un endettement de l'ordre de 1.000.000€ au 31.12.2019 et un déficit de l'ordre de 500.000€ ce qui entraîne une éventualité de mise sous tutelle, de liquidation du syndicat avec le risque de contribution des 11 mairies pour solder les dettes.

Cet audit a révélé, également, un manque d'investissement évident notamment au village de Confolant.

Plusieurs actions ont été mise en place pour se sortir de cette situation :

Déménagement du S.I.R.B pour des raisons économiques, mise en place de groupe de travail, optimisation des biens, reprise du dialogue avec les trois Com.com, avec le SMAD, avec les délégataires, avec les mairies, mise à plat des différends litiges et problèmes en cours, études pour la rénovation énergétique du village de Confolant avec L'ADUHME, montage du dossier assainissement en collaboration avec le SMAD et la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans, étude touristique du village en collaboration avec la Banque des territoires, projets touristiques en cours, aide à la mise en place d'investisseurs sur le territoire etc... Un plan de redressement financier sera présenté aux mairies très prochainement afin de solliciter leur aide pour permettre un retour à l'équilibre du S.I.R.B avec la volonté de protéger notre patrimoine commun.

*Suite aux dernières élections municipales, le bureau syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (SMADC) vient d'être renouvelé, et se compose désormais de 14 membres dont un Président (Boris SOUCHAL) et deux Vices-Présidents (Jean-Claude CAZEAU et Gérard VENEALU). Ils souhaitent rappeler aux nouveaux élus et aux habitants des Combrailles, les missions de cette structure qui œuvre maintenant pour le développement du territoire depuis 35 ans.*

## DOMAINES D'INTERVENTION

### >> Développement économique <<

Le SMADC offre un appui aux porteurs de projets et aux nouveaux arrivants, sur l'ensemble des aspects que recouvre un projet d'installation et anime, en lien étroit avec les Communautés de communes, des dispositifs d'aides directes aux entreprises (Fonds de Mutualisation A89, LEADER, FISAC).

### >> Développement touristique <<

Compétent en matière d'accueil, d'information, de promotion touristique et de commercialisation de produits touristiques, le SMADC a créé en 2010 l'Office de Tourisme des Combrailles (OTC) et assure aujourd'hui un rôle essentiel dans son fonctionnement. Il a également institué la taxe de séjour. Il gère en régie le Manoir de Veygoux, qu'il a entièrement réhabilité depuis 2000.

### >> Santé et offre de soins <<

Intervention de 3 services complémentaires du SMADC : le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) favorise le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées en perte d'autonomie ; l'Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA) accompagne les personnes souffrant de pathologies neuro-dégénératives et la Plateforme d'Accompagnement et de Répit (PFAR) apporte un soutien aux proches aidants. Le SMADC porte également un Contrat Local de Santé visant à développer l'offre de soins sur le territoire.

### >> Développement culturel <<

Il organise des rencontres artistiques (spectacles, expositions...) et des ateliers de pratiques artistiques pour les jeunes, les personnes âgées et handicapées du territoire ; soutient financièrement les projets et réseaux culturels et artistiques. Il valorise le patrimoine en organisant des visites patrimoine en partenariat avec les communes.

### >> Agriculture et forêt <<

Le SMADC porte le Réseau Agricole Combrailles qui vise à anticiper et préparer la transmission des exploitations, définir et installer de nouvelles activités agricoles sur le territoire, ou encore améliorer le foncier par des échanges. Il a initié un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC), permettant aux exploitants agricoles volontaires d'adopter des mesures agro environnementales sur le périmètre du bassin versant de la Sioule.

### >> Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <<

Structure porteuse de ce document de planification stratégique élaboré par les élus et approuvé en 2010, le SMADC est chargé de sa mise en œuvre et son respect dans le cadre de l'élaboration/révision des documents d'urbanisme locaux notamment et accompagne les collectivités dans ce sens.

### >> Environnement <<

Le SMADC contribue à l'animation et à la mise en place d'actions concertées et adaptées dans le cadre des contrats territoriaux (notamment celui du bassin versant de la Sioule), ou encore en matière de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) pour améliorer les milieux aquatiques. Il porte également l'inventaire des zones humides qui va se poursuivre sur le bassin versant du Cher, et a organisé depuis 2019 une campagne de récupération des épaves.

### >> Informatique et numérique <<

Le SMADC propose aux collectivités adhérentes un service d'assistance informatique qui concerne à la fois les applications/logiciels et les matériels ; et met à leur disposition un portail cartographique et une plateforme de dématérialisation des marchés publics.

### >> Programme LEADER <<

Le SMADC assure la globalité de l'animation et de la gestion du programme européen LEADER qui permet de soutenir des projets locaux en zone rurale.

Pour aller plus loin, n'hésitez pas à consulter le nouveau site internet du SMADC

[www.combrailles.com](http://www.combrailles.com)



ou la page facebook

Pour nous contacter :

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT  
ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMBRAILLES

2, place Raymond Gauvin - 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne  
Tél. : 04 73 85 82 08 Email : [smadc@combrailles.com](mailto:smadc@combrailles.com)

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES



**M**r Laurent BATTUT a été réélu à la présidence pour un troisième mandat consécutif lors du Comité Syndical du 30 septembre 2020.

Un des grands enjeux de ce nouveau mandat est la prévention et la réduction des déchets et notamment des biodéchets (déchets alimentaires + déchets verts).

Les objectifs affichés sont :

- réduire la production des déchets ménagers et assimilés et atteindre un taux de valorisation de 65% d'ici 2025 (52% à fin 2019)
- réduire la part de biodéchets présents dans les ordures ménagères qui représentent encore 1/3 de la poubelle grise. Ces déchets peuvent être valorisés à travers les pratiques de compostage au lieu d'être transportés et incinérés.
- réduire les apports de déchets verts en déchèterie. Des plateformes de broyage vont être mises en place sur le territoire pour valoriser les branchages qui, une fois broyés, permettront d'alimenter en matière sèche les composteurs de proximité et les composteurs en établissements.

Grâce à des efforts d'optimisation de la part du SICTOM et à l'implication des usagers via leurs gestes de tri, le montant de la REOM (Redevance d'Enlèvements des Ordures Ménagères) n'a pas augmenté depuis 4 ans, malgré des hausses continues de coûts non maîtrisables tels que les taxes de l'état (carburant et TGAP - Taxe Générale des Activités Polluantes)

Le SICTOM Pontaumur Pontgibaud va publier prochainement sa lettre d'information annuelle, qui sera envoyée à chaque usager par courrier. Nous vous invitons donc à la consulter pour de plus amples informations ou à consulter leur site internet : [www.sictompontaumurpontgibaud.fr](http://www.sictompontaumurpontgibaud.fr)

**Des autocollants STOP PUB sont à la disposition du public à la Mairie**

**Mémo tri**

**Conteneur papier/carton**  
SANS FILMS PLASTIQUES  
Cartonnettes bien aplaties et tous les papiers : journaux, magazines, publicités, catalogues, enveloppes ...

**Conteneur plastique/métal**  
BIEN VIDÉS, INUTILE DE LES LAVER  
Bouteilles plastique, flacons et produits d'hygiène plastique, cubitainers, conserves, canettes, aérosols, briques alimentaires

**Conteneur verre**  
SANS COUVERCLES, BOUCHONS, ET CAPSULES  
Bouteilles, bocaux et pots en verre

**Ordures ménagères**  
Dans des sacs fermés  
Restes de repas, emballages souillés : pots de yaourt, barquettes, couvercles en plastique ou en carton, suremballages, sacs plastiques, polystyrène, etc.

**Compostage individuel**  
Si vous en avez la possibilité  
Déchets de cuisine et de jardin

Avant d'acheter, souvenez-vous :  
« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas »  
Un doute, une question ?  
04-73-73-16-83

**INTERVIEW** (AV) Annie Valanchon - (SA) Serge Agrain - (FB) Franck Baly

## **Bonjour, vous faites partie tous les trois de l'équipe d'opposition de la commune de Saint Georges de Mons, quelle est votre action ?**

SA « Il ne faut pas parler d'opposition mais de groupe minoritaire. Nous siégeons à trois de l'équipe de Saint Georges Demain (qui s'est présentée aux suffrages du 15 mars dernier) au sein du conseil municipal et Franck Baly siège seul au sein du conseil communautaire.

Néanmoins, et nous le verrons au cours de cet entretien, sur de nombreux points, nous sommes en totale opposition avec les décisions de l'équipe municipale majoritaire actuelle.

Enfin, nous sommes dans l'obligation de créer un site de façon à pouvoir nous exprimer librement, nos propos et remarques n'étant jamais portés ou alors déformés dans les comptes-rendus des séances du Conseil municipal ».

## **Aurez-vous une attitude constructive durant ce mandat ?**

SA : « Bien évidemment car le développement de la commune et le bien-être de ses habitants sont les seules motivations qui animent notre groupe, mais nous serons toujours intransigeants avec les comportements et les décisions irraisonnées ou irresponsables.

Par exemple, perdre du temps à discuter et à voter des délibérations qui s'avèrent inutiles et que l'on doit retirer au Conseil Municipal suivant sur demande du Sous-préfet.

Nous dénoncerons donc toutes les attitudes négatives, malhonnêtes ou incohérentes même si cela doit nous faire paraître virulents mais au final, ce qui nous importe, c'est que les habitants connaissent la vérité et jugent par eux-mêmes. Arrêtons de prendre les électeurs pour des benêts »

## **L'abandon du pôle santé**

AV : Suite à une étude d'aménagement du Bourg, un pôle santé a été défini et situé en même temps que l'installation de la nouvelle pharmacie. La réalisation d'un parking a été faite ainsi que la matérialisation d'un emplacement pour le bâtiment. Enfin le réseau d'eau potable, le réseau téléphonique, l'assainissement et l'alimentation électrique ont été réalisés.

Pour nous, il s'agissait de regrouper les professionnels de santé dans un nouveau bâtiment aux normes et répondant à une parfaite accessibilité et pour ce faire, nous avons eu différents contacts avec des professionnels de santé. Certains étaient intéressés et nous en étions à l'adjonction à minima d'un médecin en complément de ceux pratiquant actuellement dans la commune.

Le projet était donc qu'une fois l'effectif réuni et après contractualisation, la commune engageait la construction d'un bâtiment et l'ensemble des loyers perçus remboursait l'emprunt réalisé.

De ce fait, nous étions alors face à une opération blanche (c'est-à-dire au final, aucun coût pour la commune). La voie était donc toute tracée pour une belle réalisation mais l'équipe actuelle en a décidé autrement et l'abandon du projet amorcé a été acté au cours du Conseil Municipal du 15 décembre 2020. Des propositions irréalisables sont à l'étude et feront l'objet d'un abandon très certainement. Quelle perte de temps et quel gaspillage de l'argent public !

## **Il y a eu une analyse financière qui présentait les comptes de la commune « dans le rouge », il est donc bien à noter une précédente mauvaise gestion ?**

FB : je pense que c'est la plus grande supercherie du siècle. En effet, toutes les communes sont actuellement dans le rouge et au cours du précédent mandat, à chaque assemblée communale nous avons présenté le budget et le désengagement de l'État montrant année après année les pertes de recettes de la collectivité. Sachant que l'on ne peut plus compter sur l'État, il faut donc intégrer des recettes nouvelles et l'installation d'usines telles qu'Eco-titanium ou Ukad en font partie. De plus ces actions font coup double en permettant également de consolider l'emploi local.

Ainsi que je l'ai expliqué à un Conseil Municipal (propos non retransmis), il a été présenté au cours de la réunion une image ne reflétant pas les finances communales.

L'état des finances est loin d'être celui annoncé lors d'une réunion publique à savoir que plus de 250 000 € étaient sur un budget annexe et vont réintégrer à terme le budget principal, plus de 80 000 € de subventions attendues vont intégrer également le budget, des erreurs

d'écriture (notamment de 70 000 €) avaient été faites sur le budget précédent et auraient dû être modifiées en cours d'exercice ... et cet ensemble corrigé ne place absolument pas la commune dans la situation catastrophique évoquée. Cette réunion était plus un lynchage public de l'équipe précédente qu'une réunion d'information. « Manque de courage politique du Maire et de l'équipe en place, désinformation volontaire sur le bulletin municipal, dépenses inconsidérées de l'adjoint aux travaux etc....sont les termes essentiellement utilisés...Peu d'équipes de nouveaux élus en France ont procédé de cette manière et cela ne donne pas de grandeur à des élus locaux.

## **Qu'en-est-il de l'augmentation des impôts ?**

AV : Je pense qu'il ne fallait pas nécessairement les augmenter et en tout état de cause pas dans cette proportion. Il existe une multitude de formes de gestion communale et d'entrées d'argent telles que l'installation de nouvelles familles, l'accueil d'entreprises sur le territoire de la commune, la suppression de services qui sont en doublon sur le territoire ... Évidemment la manière la plus simple et qui permet de ne pas se casser la tête est d'augmenter les impôts.

## **Quelle est la représentation de la commune au sein de la communauté de communes ?**

FB : Depuis l'entrée de la commune dans la communauté de communes en 2010, Saint Georges a toujours eu un poste de Vice-président que j'occupais et donc une représentation au Bureau communautaire. Un courrier envoyé en juin 2020 par le nouveau Maire élu de Saint Georges demandant de supprimer mon poste a très certainement fait que la commune n'est désormais plus représentée. Le Maire des Ancizes-Comps représente désormais, au Bureau communautaire, le territoire de Saint Georges / Les Ancizes-Comps.

## **La numérotation des villages**

AV : Il faut rendre à César, ce qu'il lui appartient. La numérotation des villages a été entièrement réalisée sous le mandat précédent par le 1er adjoint Claude ARCHAUD. La crise sanitaire a perturbé la finition de ce projet et les numéros ne sont arrivés qu'au mois de juin 2020. La nouvelle équipe s'est contentée de les distribuer et a repris sa réalisation à son compte.

## **Le soutien du commerce local**

SA : La suppression du concours des maisons fleuries et les lots achetés dans les commerces de la commune, la fermeture de La Pause gourmande, dans laquelle la commune n'a fait aucune commande, le rejet de la proposition de l'épicerie locale pour la fourniture des colis de Noël, font qu'il n'y a, à mon sens, aucun soutien du commerce local, ce qui est plus que regrettable.

## **DIÉTAL**

FB : Ainsi qu'évoqué précédemment, j'imagine le désarroi des personnes susceptibles de perdre leur emploi ainsi que celui de leur famille. Pour ma part, je suis attaché à la valeur travail et à titre personnel, j'ai eu l'occasion de venir discuter avec des employés l'an passé lors de la grève du 14 octobre 2019. En tant que Vice-président de la communauté de communes j'ai pu participer à la présentation des nouveaux produits en février 2020 et nous avons ensuite invité les représentants de DIÉTAL à une réunion du bureau communautaire en juin 2020 pour nous présenter le premier luminaire Français hybride qui lutte contre le Covid-19 (l'OPTIMO UV-C LEDIZ) et pour nous expliquer les tenants et les aboutissants de leur stratégie. Suite à cela, nous avons alors lancé le principe d'un groupement de commandes au sein de Combrailles Sioule et Morge représentant 29 communes qui est actuellement en cours.

Les textes ci-dessus ne sont que des extraits de l'interview que vous pourrez retrouver complète sur le site de Saint Georges Demain.

En effet, les sujets sont plus développés et il en reste de nombreux autres que nous abordons tels que le Conseil Municipal Jeunes, la sécurité à la sortie des écoles, la semaine des 4 jours, le pôle Enfance-Jeunesse, situation des réels projets de la commune, l'association du patrimoine, le bilan et la période pré-électorale particulière à Saint Georges, le taux exorbitant d'indemnités allouées au Maire...

## ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE ST GEORGES DE MONS

Nous n'avons pas été gâtés par les circonstances! Notre association déclarée en S/Préfecture le 15.02.2020 a immédiatement été confrontée à la pandémie et ses contraintes sanitaires.

Nos objectifs d'identification, protection et valorisation du patrimoine en ont été affectés.

Sur le terrain, l'activité a été réduite au chantier des rouissoirs des Bruyères, qui a vu l'installation sur ce lieu, d'un hôtel à insectes réalisé par les enfants du Centre de Loisirs.

Aux Richards, la colonne -inclinée- d'une croix a été rescellée sur son socle ( date 1866).

Les Journées du Patrimoine ont été l'occasion de réunir aux Bruyères, deux associations investies pour la cause du patrimoine : les voitures anciennes du CAR ( 26 voitures ) et

notre association (près de 80 personnes présentes).

Des arbres «historiques» ont fait l'objet de recherches :

- le tilleul de Lafont planté en mémoire d'un soldat napoléonien mort lors de la campagne de Russie.
- un arbre ramené de Verdun par un poilu lors d'une permission pendant la guerre 14/18 et planté à La Roche-Bouton.
- deux tilleuls commémoratifs, l'un planté en 1981, l'autre en 1996 aux Magneaux...



Nous portons intérêt à tout témoignage ou anecdote concernant le patrimoine.

Avec l'espoir, en 2021, de restaurer l'abreuvoir de Genestouze, d'avancer sur l'histoire d'une construction gallo-romaine sur Mouly/Le Fressinet et voir, peut-être, la réinstallation du chemin de croix ancien en l'église de St Georges.

## COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a renouvelé son bureau.

L'assemblée générale du comité des fêtes a eu lieu à Saint-Georges-de-Mons. Les adhérents, le Maire, Julien PERRIN et l'adjointe aux associations Ilda ELOY, Claude PEYROT ont dressé un bilan positif de l'année 2020, malgré le Covid-19.

Une minute de silence a été respectée en hommage au président, Olivier MASSELIN, décédé en février dernier.

Les membres du bureau ont été renouvelés : le nouveau président est Jean-Paul VEXENAT ; le vice-président, Jean LUBIERE ; les secrétaires, Virginie TASSIN et Marie-Noelle CALMARD ; les trésoriers, Claude PEYROT et Mireille BATTEUX. La plus jeune adhérente, Stella COQUET, est âgée de 18 ans et participe au comité des fêtes depuis trois ans. Toutes les personnes motivées par l'animation de la commune sont les bienvenues.



Malgré un contexte hors du commun, l'association a redémarré une nouvelle saison le vendredi 4 Septembre en respectant le protocole sanitaire. Nous avons eu la joie d'accueillir parmi nous 6 nouvelles danseuses venues grossir, nos rangs.

Les cours se déroulent le vendredi de 18 h à 22 h à la salle des fêtes de Saint Georges de Mons. 4 cours successifs sont dispensés par Nadine VERNERET : animatrice bénévole diplômée NTA (niveau 3) et formée FFCLD (fédération Française de Country et Line Dance)

18H - 19 H : cours débutant

19H - 20 H : cours novice (1 an et + de pratique)

20H - 21H : cours Intermédiaire (2 ans et + de pratique)

21H - 22 H : cours style Catalan ( minimum 2 ans de pratique)



**BONNE HUMEUR, JOIE, ENTRAIDE, AMITIÉ CARACTÉRISENT NOTRE ASSOCIATION.**  
**Pour contacter Les Tiags Des Combrailles : Nadine : 0681532928**



# LES MAINS BAVARDES

## LE BUREAU

Présidente : Virginie Tassin ; présidente d'honneur : Stella Coquet ;  
secrétaire : Jean-Paul Vexenat ; trésorière : Myriam Brémond.

L'association Les Mains bavardes d'Auvergne a tenu sa première séance à Saint-Georges-de-Mons. D'autres suivront, avec pour objectif de communiquer autrement et de s'engager en faveur des mal-entendants.

L'association Les Mains bavardes d'Auvergne propose d'échanger et d'enseigner les premières bases de langue des signes française (LSF) par le biais de jeux éducatifs et ludiques. La première séance s'est déroulée début octobre à l'ancien groupe scolaire de Saint-Georges-de-Mons.

### Les prochaines séances

Douze personnes étaient présentes. Les prochaines séances auront lieu tous les premiers samedis de chaque mois, de 14 heures à 16 heures, à l'ancien groupe scolaire de Saint-Georges-de-Mons (face à la fleuriste).

### Les projets

L'association a pour projets de rencontrer le foyer des sourds et de participer à la journée « porte ouverte

» surdité à Clermont-Ferrand. L'association Les Mains bavardes d'Auvergne a tenu sa première séance à Saint-Georges-de-Mons. D'autres suivront, avec pour objectif de communiquer autrement et de s'engager en faveur des mal-entendants.

L'association Les Mains bavardes d'Auvergne propose d'échanger et d'enseigner les premières bases de langue des signes française (LSF) par le biais de jeux éducatifs et ludiques. La première séance s'est déroulée début octobre à l'ancien groupe scolaire de Saint-Georges-de-Mons.

### Les prochaines séances

Douze personnes étaient présentes. Les prochaines séances auront lieu tous les premiers samedis de chaque mois, de 14 heures à 16 heures, à l'ancien groupe scolaire de Saint-Georges-de-Mons (face à la fleuriste).

### Les projets

L'association a pour projets de rencontrer le foyer des sourds et de participer à la journée « porte ouverte » surdité à Clermont-Ferrand.



Contact/Renseignements au 06.03.30.71.32 ou par courriel : [lesmainsbavardes63@gmail.com](mailto:lesmainsbavardes63@gmail.com)

# CŒUR DE MARIE

L'association Cœur de Marie vous souhaite une bonne année 2021.

**Quelle est sa fonction aujourd'hui ?** Aider des personnes à faire face à certaines difficultés dans leur vie.

**Comment ?** GRACE A VOS DONNS : vêtements, vaisselle meuble jouets...

**Où ?** Sur la commune de St Georges de Mons au lieu-dit FONTMARTIN.

**Quels horaires ?** Tous les mardis de 14 H 30 à 17 H 30 ouvert à tous public, la collecte et la vente des effets se déroulent sur place.

L'année 2020 a été particulièrement marquée par la crise du Covid 2019, malgré l'annulation de nos 2 manifestations annuelles et la fermeture de notre local au public, nous avons pu aider des familles en difficultés ainsi que des personnes malades (colis alimentaire, don de meubles, vêtements) grâce à l'antenne medico sociale des Ancizes.

**VOTRE GENEROSITEE peut aider !**

**VOTRE ELAN DE SOLIDARITE fait avancer « COEUR DE MARIE »**

**MERCI A VOUS !**

**MERCI A L'EQUIPE DE BENEVOLES !**

**MERCI AUX MEMBRES ET AUX DONNATEURS !**

**et A BIENTOT**

Pour tous renseignements ou pour rejoindre notre équipe :

MAIL : [asso.coeurdemarie@gmail.com](mailto:asso.coeurdemarie@gmail.com)

Téléphone : 06 62 98 74 14 (Christophe Eloy) ou 06 42 08 47 23 (Christina Hernandez)



# REPAS DE VILLAGE BOURDELLES

## ENSEMBLE CONTRE LE CANCER

**Notre devise pourrait être « persévérer pour réussir ».**

Que soient ici remerciées les personnes qui donnent leur participation pour aider les malades et leur familles ; bien sûr, cette année s'est révélée sans action pour cette cause.

En 2020, toutes les manifestations prévues par notre Antenne Locale « ST GEORGES/LES ANCIZES » ont été annulées par respect du confinement et cela a modifié notre engagement. L'Assemblée Générale n'a pu avoir lieu et c'est un compte-rendu complet du bilan qui a été transmis aux bénévoles et aux invités habituels.

En réunion, il avait été prévu de reconduire la randonnée de printemps à St Georges en reprenant l'organisation de 2020 pour celle du 28 mars 2021. Nous sommes inscrits à la proposition UFOLEP pour le calendrier 2021.

En attendant, une revue et le livre du Pr Dauplat sont disponibles comme information sur la maladie en réservant aux numéros : 04 73 86 74 22 ou 06 66 84 86 31.

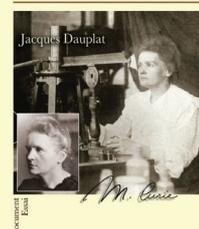
Une réunion est envisagée pour continuer dès que l'évolution du confinement permettra celle-ci.

Dans l'objectif de continuer notre bénévolat, nous souhaiterions que des bonnes volontés viennent nous rejoindre. A cet effet, nous ferons paraître un article sur le journal concernant un appel pour convocation avec date et lieu.

**AVEC L'ESPOIR D'UNE REPRISE EN DEBUT D'ANNEE ; BONNE SANTE A TOUS**



### Offense à Marie...



Le bilan 2020 des actions engagées par notre Club a été impacté par la crise sanitaire et l'absence de manifestations, dont notre soirée cabaret prévue le 21 Mars et annulée au dernier moment.

Le bureau du Club et l'ensemble des membres ont cependant souhaité s'impliquer au mieux pour apporter leur aide et leur soutien aux personnes dans le besoin, au travers de différentes actions :

- Achat de 5 tablettes avec « porte folio » pour les EHPAD : 3 aux Ancizes plus un boîtier CPL pour connexion wifi, 1 à Manzat et 1 à Pontgibaud (remises directement aux EHPAD le 5 Mai), dans le but de favoriser les échanges entre les résidents et leurs proches
- Achat de 5 tablettes avec « porte folio » pour les élèves du collège des Ancizes, remises directement à Mme la principale le 25 Mai, pour dotation aux élèves dans le cadre du télétravail (voir photo en PJ)
- Subvention pour l'achat d'un QUADRIX (appareil roulant électrique pilotable) pour un jeune garçon d'une commune voisine qui souffre de la myopathie de Duchenne, pour lui permettre d'effectuer

des promenades en campagne et en forêt, ceci en complément des aides légales existantes.

Notre Club a également souhaité aider les habitants qui se chargent de la rénovation de la chapelle de Valmort, sur la commune de Saint-Hilaire la Croix, en finançant une partie des travaux nécessaires, travaux réalisés en Juin et Juillet derniers (voir photo en PJ).

Une aide financière a aussi été apportée à l'Union Musicale en Combrailles pour l'achat d'instruments destinés aux jeunes élèves, soit 3 trombones complets en plastique composite et 2 euphoniums « petits tubas » en cuivre, afin de répondre à un besoin de l'école de musique.

Nous avons participé au forum des associations du 5 Septembre pour mieux nous faire connaître et informer les habitants sur les besoins de bénévoles pour les associations ; et nous espérons pouvoir réaliser des manifestations au printemps 2021 pour continuer d'œuvrer dans le cadre de la devise du Rotary « Servir d'abord »

## ROTARY



# SECOURS CATHOLIQUE

Nous prévoyons si cela sera possible en 2021 des ateliers informatique ,apprentissage de la lecture , qui ont commencer mais arrêtés, cause confinement, atelier couture tricot, échange et savoir et peut-être aussi cuisine.

Pour plus d'infos vous pouvez nous contacter au 06.77.85.71.67

Nous recherchons aussi des bénévoles, nous avons besoin de vous !

Adresse : 11 rue des Marronniers - 63780 Saint-Georges-de-Mons  
Horaires : JEUDI DE 9H à 11H ET LE DEUXIEME SAMEDI DU MOIS DE 9H A 12H

ETCHELAR Jacqueline



## CASGA NATATION

**D**epuis 40 ans cette année, le CASGA Natation ne cesse de transmettre la passion de la Natation du plus jeune au plus ancien.

Différentes pratiques sont proposées au Club :

L'Ecole de Natation Française (ENF) s'adresse à toutes et à tous. C'est le lieu privilégié pour découvrir la « Natation », apprendre à nager et se perfectionner ; chacun à son rythme et en toute sécurité.

La Natation Santé est un champ d'activités aquatiques dédié à la prévention de la santé des pratiquants. Reconnu dès 2009 par le Ministère de la Santé et des Sports, la mise en œuvre de la Natation Santé au sein d'un club de la FFN répond aux enjeux nationaux de la



politique de santé publique.

La Natation Santé, une réponse pour tous : nageurs et non-nageurs.

- Nagez Forme Bien-être regroupe toutes les activités aquatiques émergentes et de natation pour préserver son capital santé au service des personnes recherchant une activité de bien-être et de loisir (comme l'Aquaforme proposé par le Club).
- Nagez Forme Santé c'est nager pour développer, maintenir ou restaurer

son capital santé et améliorer sa qualité de vie. Il s'agit d'une natation adaptée au bénéfice de personnes atteintes de maladies chroniques et en relais d'un programme d'éducation thérapeutique.

La Natation en eau libre est une discipline olympique depuis les Jeux de Pékin en 2008 qui se tient en milieu naturel. L'épreuve du 10 km est la seule à avoir intégré le programme olympique. Depuis 3 années, le CASGA organise début septembre la « Coupe Volcanique » de Nage en Eau Libre sur le Gour de Tazenat (Commune de Charbonnières les Vieilles) qui accueille des nageurs de toute la France.

Si une des pratiques vous intéresse, le CASGA vous accueille avec grand plaisir !

Contact : 06 52 30 28 29 ou [contact@casganatation.fr](mailto:contact@casganatation.fr) ou [www.casganatation.fr](http://www.casganatation.fr)

## CLUB DE GYM SÉNIORS

**L**e CLUB de GYM SENIORS de saint GEORGES de MONS propose à la salle des fêtes les Mardi de 14H45 à 15H45 et Jeudi de 14H30 à 15H30 des séances de gymnastique d'entretien (assouplissement, équilibre, renfort musculaire) encadrées par des moniteurs diplômés du groupement GE SPORT.

Les séances sont actuellement financées par le CLIC.

Ces moments de convivialité et de détente, momentanément interrompus, reprendront dès que la situation permettra de le faire en toute sécurité.



## Une saison de mutualisation qui s'annonçait riche en évènements.

La mutualisation de moyens avec l'école de musique de Combronde est engagée depuis septembre 2019 et s'est officialisée en septembre 2020 avec la titularisation de Thierry Varion dans les effectifs de Combrailles Sioule et Morge, mis à disposition de l'Union Musicale et de la société Lyrique (Combronde) pour assurer la direction des deux écoles de musique du territoire. Pour les parents et les élèves rien ne change dans le fonctionnement et les deux associations restent indépendantes. Parmi les nouveautés, un projet d'établissement 2020/2026 (en cours de validation) est lui aussi commun et permet déjà la mise en place de « passerelles » pour faciliter les familles dans la prise de cours sur les 3 sites d'enseignement (Les Ancizes, Manzat et Combronde) avec plusieurs professeurs communs à ces deux écoles qui proposent un fonctionnement commun et une grille tarifaire d'inscriptions commune. Les projets pédagogiques et musicaux sont également communs, à l'exemple du spectacle donné le 18 janvier 2020 à Combronde sur le thème du cirque et regroupant près de 160 élèves (dont 100 pour l'UMC) et des examens et auditions programmés.

## Effet Covid : Des projets reportés et d'autres reprogrammés.

Malgré la crise sanitaire l'Union Musicale a proposé une vingtaine de manifestations sur la saison 2019/2020 (principalement de septembre 2019

à mars 2020). Malheureusement de nombreux concerts et animations n'ont pas eu lieu, à l'exemple des animations de fêtes patronales, des auditions de juin et plus récemment de la Sainte Cécile du 28 novembre 2020.

Un nouveau spectacle « le repos de Freyja » autour de la mythologie nordique et de la musique métal, envisagé initialement en mars 2021 est reporté sur la saison 2021/2022 par le contexte sanitaire. Ce spectacle concernera ainsi l'ensemble des élèves des 2 écoles de musique. Par ailleurs, si le contexte sanitaire le permet, des auditions examens d'élèves auront lieu du 21 au 26 juin 2021 avec à chaque fois un concert par soir à 18h dans une commune différente de Combrailles Sioule et Morge.

Le Rock Métal Project déjà reporté de mai 2020 à mai 2021 concernant l'orchestre, un groupe de Métal, plusieurs chorales (dont celle de l'Union Musicale) ainsi qu'une société de diffusion son et lumière sera malheureusement une nouvelle fois reporté compte tenu du manque de garantis dans le maintien de ce projet de grande envergure, prévoyant plus de 1200 spectateurs en 2 soirées au gymnase de Manzat.

## Et les cours de musique dans tout ça ?

L'Union Musicale fait partie des quelques associations qui ont pu proposer une continuité à leurs adhérents. Ainsi, pendant les périodes confinées les professeurs ont continués à donner leurs cours à distance par l'intermédiaire de différents médias :

Skype, Teams, WhatsApp, Padlets... ainsi une continuité pédagogique a pu avoir lieu avec les élèves. Un protocole sanitaire important a été mis en place dès la rentrée de septembre, puis à partir de janvier (date à laquelle les élèves mineurs ont pu reprendre suite au second confinement).

La deuxième vague de cours à distance, du 2 novembre au 19 décembre 2020, a permis à l'équipe enseignante de découvrir et proposer d'autres outils pédagogiques. La réouverture des bâtiments a permis ainsi de renouer des liens humains, de contribuer à la remotivation de chacun, de faire un bilan avec les élèves face aux nouveaux outils pédagogiques et de préparer de nouveaux projets. Malgré toutes les difficultés et les frustrations rencontrées lors de ces deux vagues de cours à distance, la découverte et la familiarisation de certains outils numériques contribuent à repenser et élaborer l'enseignement musical de demain.

A l'heure de la rédaction de cet article les élèves adultes ne sont pour l'instant pas concernés par cette reprise en présentiel et les orchestre d'harmonie, big band jazz, chorale et bassonrinette sont également depuis début novembre 2020 et jusqu'à nouvel ordre à l'arrêt mais avec une grande impatience de se retrouver et de proposer à nouveau des concerts et animations.

**Suivez l'actualité de l'Union Musicale sur la page Facebook de l'UMC ou par téléphone au 06 33 12 58 28**



# USGA FOOTBALL

## SAISON DE TRANSITION POUR L'USGA FOOTBALL

La crise sanitaire a beaucoup perturbé le déroulement de la saison de football, avec l'arrêt des championnats tout d'abord en Mars, puis avec la fermeture des complexes sportifs en Novembre sur le territoire peu de temps après l'annonce du couvre-feu par notre gouvernement.

Pour cette saison 2019-2020 le Club compte environ 60 licenciés chez les jeunes de U6 jusqu'à U18. L'USGA dispose de 6 équipes de jeunes : U7 / U9 / U11 / U13/ U15 / U18. Les entraînements s'effectuent sur les différents terrains de l'ENTENTE COMBRAILLES FC (St Georges, St Ours, St Priest) malgré la difficulté de la pratique liée à la crise sanitaire, l'investissement est toujours présent chez nos jeunes métallos. L'équipe Senior qui compte une vingtaine



de licenciés a donc choisit de repartir en Régional 3 avec des joueurs locaux et des entraînement locaux puisqu'ils se déroulent maintenant au Stade Gréliers.

Afin de développer le club et en partenariat avec la section USGA Athlétisme l'USGA Foot a engagé un apprenti en BPJEP APT qui s'occupe à la fois du foot avec le perfectionnement des différentes équipes mais aussi du multisport pour les plus petits et de la section Energie.

Malgré le manque de dirigeant, le club tient à remercier tous les éducateurs et bénévoles engagés après cette année compliquée et espère revoir les filets trembler pour cette année 2021...



# USGA ATHLÉTISME

Le club de l'USGA Athlétisme crée en janvier 2019 n'a toujours pas réussi à faire une saison complète. Difficile encore de juger le niveau des jeunes athlètes même si on a pu s'apercevoir qu'il y avait de la progression dans les peu de compétitions effectuées.

La saison dernière le Groupe Éveils a remporté deux Cross sur six et a accrochés plusieurs podiums lors des kid's Anim. Dans les autres catégories, il y a de très belles choses notamment sur la hauteur.

Le début de saison est prometteur où le club compte plus de 55 jeunes athlètes et 26 adultes.



l'USGA Athlétisme et l'USGA Football ont mutualisé ses forces pour prendre un apprenti en BPJEPS Activité Physique pour Tous sur deux ans pour développer 3 nouvelles sections :

la section multisports (année 2016) où il y a 8 enfants inscrits, la section Énergie (badminton le mardi entre 12h10 et 13h30) où il y a 7 inscrits et la section Marche Nordique qu'on n'a pas encore pu développer correctement cette saison cause de confinement.

Le club a un effectif de 96 personnes sans compter nos marcheurs.

En juin et juillet dernier le club a proposé des actions de Marche Nordique qui a été une réussite en rassemblant 75 personnes sur 5 sites des Combrailles. Deux actions ont eu lieu en septembre à Châteauneuf Les Bains et à Tazenat, nous espérons reprendre cette activité pour les adultes dès que possible. Sur le peu de course et compétition du début de saison en adulte, Guenael

André s'est imposé sur le 7 kilomètres de Lempdes.

En minime Wilfried Lanoizelee termine 3ème sur le triathlon (Saut en Longueur, lancer de poids et 1000 mètres).

Après un stage en Toussaint pour les Benjamins et Minimes à Jean Pellez où les jeunes ont découvert le saut à la perche, le club a investi dans du nouveau matériel avec l'achat de perches d'initiation, l'objectif prioritaire du club est le développement de l'athlétisme chez les jeunes avec la découverte et l'initiation de toutes les disciplines de l'athlétisme.

Actuellement les jeunes des Combrailles peuvent pratiquer (course : vitesse, haies, demi-fond, cross. Lancer : poids, javelots, disque. Sauts : hauteur et longueur et bientôt la perche en découverte). Tout ceci est possible grâce au soutien des municipalités de St Georges de Mons et les Ancizes et de nos partenaires.

**Sylvain BELLI**

# USGA BASKET

**Le club de l'USGA Basket compte 120 licenciés dans différentes catégories équipes de tous niveaux :**

U7 mixtes, U9 mixtes, U13, U15, Seniors filles 1 au niveau régional, Seniors filles 2 en départemental, Equipe loisirs, Equipe 3x3 masculins.

**Les activités proposées au sein du club :**

Apprentissage, partage, esprit d'équipe, accès à la compétition entraînements et matchs pour les plus jeunes aux plus anciens Catégories U7 aux seniors. En plus du championnat, différentes manifestations sont organisées tout au long de la saison

Pour les plus jeunes, le but est de familiariser l'enfant avec une approche pédagogique (développement de la motricité, de l'autonomie et de l'aisance corporelle, utilisation de l'imaginaire de l'enfant ainsi que l'amélioration de la connaissance de l'espace), le tout, à base de jeux.

Ensuite, quand l'enfant grandit, on lui apprend l'esprit d'équipe, le partage, le vivre-ensemble, et les règles du jeu qui sont au

cœur des enseignements. Puis, il est l'heure de la pratique et de la compétition.

Pour les adultes, nous proposons aussi du basket loisirs, aucune contrainte, la licence loisir permet de jongler entre compétitions et vie professionnelle.

Depuis la mi-mars, le championnat de basket a été interrompu, puis une reprise en septembre pour s'interrompre mi octobre (COVID). Maintenant l'heure est à la reprise progressive, il est toujours intéressant de tirer le bilan sur la saison dernière écourtée et bien sûr fixer les axes pour ce nouveau championnat qui se terminera fin juin.

Le championnat 2020-2021 sera axé sur la continuité et la sagesse, les entraîneurs tous diplômés et en formation resteront en place. Les joueurs seniors, ainsi que les parents des catégories jeunes intéressés à rejoindre le club de l'USGA basket peuvent contacter Annie PHILIPPE ; nous rappelons l'importance des bénévoles au sein de l'association.



**Pour toute demande d'adhésion, il vous suffit de contacter ([usgabasket@orange.fr](mailto:usgabasket@orange.fr)).  
Vous pouvez aussi nous retrouver via notre page facebook Usgabasket.**

Comme pour tous les sports, l'USGA Tennis est confronté depuis bientôt un an à une crise sanitaire sans précédent, avec de nombreuses conséquences :

Pour la saison 2019/2020, seuls les championnats séniors + et le tournoi interne ont pu se dérouler normalement. A noter la belle performance des filles en championnat + 35 ans ou en finissant première de leur poule elles accèdent au championnat régional, bravo à Solange, Corinne, Stéphanie et Roselyne. Côté tournoi interne, la hiérarchie a été respectée avec Mathieu Couture vainqueur chez les hommes et Stéphanie Pougnet chez les féminines. Enfin le « Circuit des Combrailles » pour les jeunes de l'école de tennis n'a pu aller à son terme, stoppé par le premier confinement. Il faut quand même relever les belles prestations de Noah Massé et Mila Chossart lors des rencontres à St Eloy, Pontaumur et St Gervais (voir photo). La saison s'est donc arrêtée au 15 mars, pas de tournoi Open et pas de Championnats interclubs de printemps.

Pour la saison 2020/2021, les effectifs sont sensiblement identiques avec environ 50 licenciés. A noter quand même une progression

du nombre de filles chez les jeunes peut-être en lien avec les actions mises en œuvre sur un coût attractif des licences féminines pour leur première année de tennis. Avant le second confinement, et donc l'arrêt des compétitions, seules 3 journées de championnat sénior + ont pu avoir lieu, la FFT a décidé de considérer cette compétition comme terminée, sans montées ni descentes. Espérons que le début d'année 2021 verra le retour à une situation plus normale, si cela paraît acquis pour l'école de tennis à partir de 8 janvier, pour les adultes rien n'est encore absolument certain et pérenne à ce jour.

Enfin en 2019, avec la précédente municipalité, nous avons initié le remplacement de notre « clubhouse », le vieil algéco de plus de 30 ans n'offrant pas forcément une image très valorisante de notre activité. Malheureusement l'appel d'offre s'est avéré infructueux car une seule réponse et en plus incomplète. La proximité des élections municipales n'ayant pas permis de relancer la procédure, nous avons attendu la mise en place de la nouvelle municipalité pour réitérer notre demande. Récemment nous avons reçu une réponse négative, notre vieil algéco devra donc patienter pour la relève, c'est bien dommage !



## «QUAND JE SERAI GRAND JE VEUX ÊTRE POMPIER...»

### Combien d'entre nous ont entendu cette phrase ?

Si seulement cette expression pouvait se concrétiser en grandissant... Nous sommes aujourd'hui, comme nationalement, confrontés à une crise du volontariat. La sollicitation est toujours grandissante et l'effectif manque de soutien. C'est pourquoi nous lançons un appel à toutes les personnes ayant entre 16 et 55 ans, pour venir renforcer nos rangs. Plus nous serons nombreux et moins la sollicitation personnelle sera importante. Comme beaucoup de centres, nous réfléchissons aux moyens à mettre en œuvre pour étoffer

nos effectifs. Plus que jamais nous avons besoin de tous, sans quoi les personnels s'épuiseront et lâcheront prise...

Avoir des sapeurs-pompiers de proximité reste un énorme atout. Beaucoup d'entre vous ont pu s'en apercevoir dans les moments difficiles. N'hésitez pas à nous rejoindre ou à prendre contact pour plus de renseignements auprès du centre de secours.

Lieutenant Guillaume Girard

### Notre association

L'activité de Sapeur Pompier lie l'opérationnel et l'associatif. C'est pour nous: la volonté de créer une ambiance conviviale et d'entraide, l'expression de notre solidarité et la transmission de nos valeurs, une Source d'échanges et de partage (sensibilisation du public, Sainte Barbe, loisir, portes ouvertes, participation au forum associatif). Le bureau est composé de Sapeurs Pompiers élus par leurs collègues. L'association est financée par ses propres actions. (vente de calendriers, organisation de soirée comme le loto, ...) L'amicale remercie chaleureusement toutes les personnes qui participent par leurs dons à la vie de la caserne.

L'Amicale des Sapeurs Pompiers ANCIZES-CHAPDES-ST GEORGES



# Médiathèque Relais

## RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE

### Quelques Chiffres en 2020 lors des 7 mois d'ouverture :

- 3 695 documents en fonds propre
- 104 lecteurs actifs \*
- 287 lecteurs inscrits
- 1 135 prêts

Le réseau de lecture publique de « Combrailles, Sioule et Morge » comme tout autre lieu ouvert au public a été impacté par la pandémie du Covid-19.

Les équipes se sont adaptées et organisées pour mettre en place de nouvelles modalités d'accès à la culture, notamment en relayant les ressources numériques proposées par la MD63 (médiathèque départementale du Puy de Dôme).

Quand cela fut possible, un service sur réservation (drive) a été proposé sur les médiathèques tête de réseau de Combronde et de Manzat et quelques lecteurs de Saint-Georges-de-Mons ont pleinement profité de cette structuration.

En mars 2020, un partenariat s'est organisé autour de l'évènement « Festival Jean Blanc » rapprochant ainsi la commune de Saint-Georges-de-Mons, la Communauté de communes « Combrailles, Sioule et Morge » et les archives départementales du Puy-de-Dôme. A cette occasion, la médiathèque relais s'est associée à l'évènement en proposant une exposition des photos de voyage de Jean Blanc. Cette exposition a



fait écho à la projection de ses carnets de voyage organisée au cinéma la Viouze.

En avril, un inventaire documentaire a été réalisé à la médiathèque dans le but de vérifier l'intégrité des collections de la médiathèque, de sortir des documents qui n'ont plus lieu d'être et d'orienter les acquisitions d'ouvrages manquants.

Après trois mois de fermeture, la médiathèque relais a ré-ouvert ses portes le 25 juin en adoptant son fonctionnement au contexte sanitaire. Cette réouverture tant attendue par les lecteurs que par l'équipe de bénévoles a permis à une trentaine de lecteurs de revenir sur les 2 heures d'ouverture hebdomadaire.

Cette année 2020 est marquée par la disparition de Jeanine CHEVASSUS, personne emblématique de la lecture publique. Pendant plus de 25 ans, Jeanine a fait rayonner la médiathèque par son implication et son dévouement. En 2012, elle a participé activement à

l'intégration de celle-ci au sein du réseau de lecture publique intercommunale pour la faire évoluer en harmonie avec le territoire. Le local a été agrandi, réaménagé avec du mobilier neuf, un renouvellement documentaire et un élargissement des nouveaux horaires...

En 2016, Jeanine décide de passer le relais à Sylvie Dubois restant très active tout en faisant partager son amour de la lecture aux usagers.

La médiathèque a besoin de compléter son équipe de bénévoles ! Si vous avez un peu de temps libre, envie de partager votre goût de la lecture, créer du lien social, la médiathèque est un lieu pour vous ! N'hésitez pas à nous contacter : Contact par mail : [bibliosaintgeorges@gmail.com](mailto:bibliosaintgeorges@gmail.com) ou par tel : 04 73 33 36 84 ou 06 38 77 96 43

\*lecteurs actifs (ayant emprunté au moins un document dans l'année)

\*\* Port du masque obligatoire, respect des distances, parcours fléché à suivre, mise en quarantaine des documents, horaires adaptés : Jeudi de 9h30 à 11h30

### Pratique :

Les horaires habituels de la médiathèque :  
Mercredi : 16h00 -18h00  
Jeudi : 9h30 -11h30  
Vendredi : 16h 00 -18h00

### Lien site internet :

[www.combrailles-sioule-morge.fr](http://www.combrailles-sioule-morge.fr)  
Réseau de lecture Publique : [Csm.bibli.fr](mailto:Csm.bibli.fr)

### Le CLIC, c'est quoi ?

« CLIC » signifie Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie. Il existe 7 CLIC dans le Puy-de-Dôme, créés par le Conseil départemental et portés par 7 associations à but non lucratif différentes. La commune de ... est couverte par le CLIC Riom Limagne Combrailles.

### A qui s'adresse le CLIC ?

A toutes les personnes de plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels.

### Quelle est la finalité du CLIC ?

Le maintien à domicile dans les meilleures conditions, le plus longtemps possible.

### Quand faire appel au CLIC ?

- pour toute demande d'informations (concernant les services d'aide à domicile, portage de repas et les professionnels intervenant sur la commune, les dispositifs pour la mobilité, l'amélioration de l'habitat, la téléassistance, les aides financières possibles...);
  - pour la visite d'un professionnel à domicile, afin d'identifier vos besoins, les aides possibles et vous accompagner dans leur mise en place;
  - pour connaître et/ou participer à différents événements et ateliers organisés sur votre commune et ses environs.
- Tous les services sont entièrement gratuits.

### Quels ateliers peut proposer le CLIC ?

Le CLIC peut proposer différentes activités (mémoire, informatique, gym douce, relaxation, balades nature, automassages, soins esthétiques, émaillage sur lave, tissage-couture, aquagym... L'idée est d'organiser ces ateliers au plus proche des personnes, c'est pourquoi même les plus petites communes peuvent accueillir ces séances. Pour trouver la liste des actions du territoire, un tableau est mis à jour tous les lundis, sur [www.clic-riom.fr](http://www.clic-riom.fr), onglet « actions collectives ».

Le CLIC propose également un programme de séances, en ligne, accessible à tous, via Skype, avec une connexion internet.

**La participation a toutes ces actions est entièrement gratuite.**

### Qui finance le CLIC ?

Le CLIC relève une mission de service public déléguée par le Conseil départemental. Le CLIC est porté par l'Association Réseau Seniors qui détient également un dispositif d'accompagnement de l'ARS et de la CARSAT.

### Comment contacter le CLIC ?

Sur visite, par mail ou téléphone.

Association Réseau Seniors - CLIC Riom Limagne Combrailles  
51 rue Lafayette 63200 Riom  
04 73 33 17 64  
[secretariat@clic-riom.fr](mailto:secretariat@clic-riom.fr)  
[www.clic-riom.fr](http://www.clic-riom.fr)

## ÉTANG DES MARSINS

En 2020, la fréquentation de l'étang des Marsins a été très satisfaisante, de nombreuses cartes ont été vendues, cette année par nos revendeurs. A St Georges de Mons, fleuriste Eglantine, Aux Ancizes, tabac presse chez Fabienne, A Manzat tabac presse chez Mme Lallot.

L'association remercie Monsieur Perrin Jean, pour s'être occupé de l'association pendant de nombreuses années.

Un nouveau bureau a été constitué avec Wichmann Julian comme Président. Nous avons fait un alevinage en carpes, tanches, gardons et quelques belles surprises en grosses carpes et carpes koi.

Durant l'année, il y aura plusieurs lâchers de truites farios et arc en ciel, dont plusieurs grosses. Comme chaque année, l'ouverture de l'étang aura lieu le 1<sup>er</sup> dimanche d'avril (le 4), et la fermeture, le dernier dimanche d'octobre (le 31).

Un site Facebook a été créé (Etang des Marsins) où vous pouvez nous suivre toutes les informations.



**2020** restera dans nos mémoires l'année de l'isolement pour nous tous. Si nous avons pu organiser la galette des rois et notre bal juste avant le confinement et par la suite participer au forum des associations, nous avons été obligés d'annuler les autres manifestations.

Néanmoins, nous avons assuré le devoir de mémoire à toutes les cérémonies officielles dans les conditions fixées par les autorités.



Nous avons tenu notre assemblée générale au mois de Septembre. Le bureau a été reconduit dans son intégralité avec l'arrivée d'un nouveau trésorier : Jean Michel COUCHARD.

Au cours de cette année 2020, nous avons déploré le décès de trois camarades. Nos rangs s'éclaircissent inexorablement, nous étions 71 anciens combattants au plus fort de nos effectifs, aujourd'hui nous ne sommes plus que 30.

Avec les veuves qui adhèrent à la fédération pour continuer le combat revendicatif, et nos conjointes qui nous soutiennent, l'association compte encore près de 70 membres ce qui n'est pas rien. Bien sûr tous ne peuvent participer pleinement mais ils restent solidaires et informés avec le journal l'Ancien d'Algérie et par le courrier interne que nous dispatchons.

A ce jour nous ne pouvons élaborer aucun projet pour l'année 2021. Nous espérons seulement que cette situation va se décanter pour que nous puissions nous retrouver et reprendre une vie normale.

Le comité de la Fédération Nationale des anciens combattants d'Algérie de Saint-Georges vous souhaite une bonne nouvelle année.

## MUNICIPALITÉ :

**Une réunion est prévue fin Janvier avec les anciens combattants et le Souvenir Français afin d'aborder plusieurs sujets :**

- L'élaboration d'une stèle au square des anciens combattants rappelant notre devoir de mémoire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie le 19 Mars 1962.
- Créer une commémoration chaque 13 août afin de ne pas oublier l'un des événements les plus importants de la Résistance en Auvergne la libération de 114 prisonniers de la prison de Riom par des maquisards sous la direction du commandant Jean BAC (de son vrai nom LE NOIR).

### Petit rappel historique :

Ils se réunissaient dans l'arrière boutique d'une épicerie détenue par Yvonne, une véritable résistante de l'ombre, dont l'habitation était située et existe encore aujourd'hui « Place de la Résistance » au coeur du bourg de notre commune Saint-Georges.

C'est à cet endroit que se décida une opération fort délicate et risquée : la délivrance de 114 personnes emprisonnées à Riom et destinées à être fusillées ou déportées.

Le rassemblement eut lieu le 13 Août 1944 à 2h15 sur le CD 19 face au cimetière de St-Georges. Cette rue est actuellement dénommée «Avenue de la Libération » : sous la direction du commandant BAC, le convoi composé de cinq groupes de 12 hommes, six camions ou cars pour assurer le transport des maquisards à Riom et pour ramener les prisonniers (après leur libération). Le départ eut lieu à 2h30 du matin.

Armement : 3 fusils mitrailleurs, 54 mousquetons ou Lebel, 10 mitraillettes, 30 grenades, 20 revolvers et assez de munitions pour tenir pendant 5 minutes en cas d'affrontement. Afin de donner toutes les chances de réussite, 3 maquisards étaient déguisés en soldats allemands.

Arrivés sur place, les hommes se disposèrent autour de la prison sur le Pré MADAME et les 3 maquisards en tenue allemande se présentèrent à la porte de la prison avec Jean BAC, parlant couramment l'Allemand, ils pénétrèrent dans la prison. Après avoir maîtrisé la sentinelle de garde, tandis qu'un autre coupait les fils du standard téléphonique, un deuxième garde fut immobilisé ainsi que le directeur de la prison qui fut bien obligé d'ouvrir la porte de chaque cellule.

Les 114 prisonniers dont 16 femmes montèrent allègrement dans les véhicules et la caravane reprit le chemin de la Sioule en passant par St-Georges et Les Ancizes. A noter qu'un prisonnier libéré (originaire de Châtel-Guyon) vit ses cheveux blanchir entre Riom et le camp de Chambonnet, près du Viaduc des Fades.

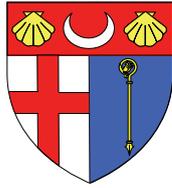
Ce coup de main fort bien réussi et sans une goutte de sang restera dans les annales de notre cité pendant longtemps encore.

## ACTE DE VANDALISME

**E**n Septembre 2020, Le Maire ainsi que les adjoints ont convoqué les jeunes identifiés comme auteurs de troubles avec leurs parents et les services de Gendarmerie suite à de nombreuses dégradations. La réunion s'est avérée nécessaire et constructive. Des jeunes ont été orientés notamment aux services techniques et sur d'autres entreprises.

# HOMMAGE

La Municipalité tient à rendre hommage à ces Saint-Georgiens décédés en 2020 qui ont marqué l'histoire de notre commune par leur engagement : Olivier MASSELIN, président du comité des fêtes, Jeannine CHEVASSUS, ancienne directrice et institutrice de l'Ecole Primaire, récemment Médaillée par la Commune pour son Investissement dans l'Intérêt Général et Daniel BERTRAND, employé communal.



# ANNIVERSAIRE

Marie BRUN, née CHABRY, vient de fêter ses 100 ans.

Cette vaillante centenaire réside actuellement à l'EHPAD des Ancizes. Elle était jusqu'à ses 98 ans dans son village qu'elle aime tant : La Feuillade.

En raison des conditions sanitaires, le Maire n'a pas pu être présent à son anniversaire le 29 décembre 2020. Néanmoins, plusieurs bouquets et cadeaux ont été offerts par la municipalité pour cet événement.

En Juillet 2020, le Maire a rendu visite à Marie afin de faire connaissance. Lorsqu'il lui demande le secret de sa longévité, elle répond : « Le travail, c'est la santé ! ».

**Joyeux anniversaire Marie !**



# ÉTAT CIVIL

32

## NAISSANCES

ANDROGE REGNAT Sacha - Né le 4 septembre 2020 à Clermont-Ferrand  
BOGANI Giovanna - Née le 16 Décembre 2020 à Beaumont  
BOURON LEONELLI Ella, Brigitte - Née le 22 Avril 2020 à Beaumont  
BOUTET SCHEEN Jules, Sylvain - Né le 22 Février 2020 à Beaumont  
BOUYON Mandie - Née le 19 Août 2020 à Clermont-Ferrand  
BOZAN Ali - Né le 16 Décembre 2020 à Clermont-Ferrand  
BRUN Albane, Marie, Valérie - Née le 10 Mai 2020 à Beaumont  
CAMPEOTTO Ambre - Née le 28 Mai 2020 à Beaumont  
GAULFIER Emma - Née le 22 Mai 2020 à Clermont-Ferrand  
MOUBAHL Ziyed - Né le 2 Mars 2020 à Clermont-Ferrand  
PINCHON Sarah - Née le 2 Août 2020 à Beaumont  
RICHARD Arthur - Né le 19 Février 2020 à Clermont-Ferrand  
SCHILLACI Coline, Typhenn, Sylviane - Née le 16 Septembre 2020 à Clermont-Ferrand  
THEVENET CHALAYER Gabin, Hervé - Né le 8 Novembre 2020 à Beaumont

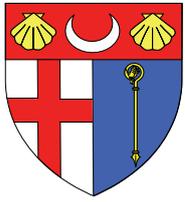
## MARIAGES

BOZAN Farhad et IBRAHIM Rawan - Le 27 Juillet 2020  
DELARCHE Camille Alexandre et HÉLIN Vanessa Séverine Annick - le 7 Mars 2020  
GAULFIER Jérémie et MONTEL Lucie - Le 12 Septembre 2020  
HANQUEZ Jason, Sébastien, Jean-Pierre et MOTA Mélanie - Le 25 Juillet 2020

## DÉCÈS

BARRAT Hélène, Georgette, Andrée épouse COLLARDEAU - Le 11 Janvier 2020  
BERTRAND Daniel, Yves, Gabriel - Le 5 Novembre 2020  
BERTRAND Odette Jeannine veuve AUMARD - Le 11 février 2020  
CHAZAL Pierre, Marc, Jean - Le 5 Janvier 2020  
CHEBANCE Jean Michel Henri - Le 6 décembre 2020  
CHEFDEVILLE Serge, François - Le 7 Mai 2020  
COUGOUL André François - Le 10 Novembre 2020  
DURAND Frédéric Paul Antoine - Le 12 Novembre 2020  
FAIK Abdelkader - Le 31 Juillet 2020  
GUILHOT Louis Michel Marius - Le 2 Novembre 2020  
GUILLOT Marcelline, Marthe, Marie, Lucie veuve ROUGIER - Le 11 Novembre 2020  
JAMES Maryse Andrée Monique épouse BOUILLET - Le 9 Septembre 2020  
JARZAGUET Agnès Marie Paule veuve SARDIER - Le 11 Septembre 2020  
KAPPÉ Charles, Alain - Le 1er Février 2020  
LAMOUREUX Jean, Antoine, Clément, Marcel - Le 29 Novembre 2020  
LIPERT Edouard, Stanislas - Le 7 Janvier 2020  
LOPES Francisco Paulo - Le 15 Juillet 2020  
LOUIS Lucie, Antoinette, Pierrette veuve AUPETIT - Le 6 Septembre 2020  
MASSELIN Olivier Guy - Le 27 Février 2020  
MORALES Jean-Paul Albert Simon - Le 2 Août 2020  
NAVARRO GUERRERO Bernard - Le 3 Octobre 2020  
PANIGHETTI Pietro - Le 15 Février 2020  
REYNE Yves - Le 29 Juillet 2020  
RIBEIRO Maria Fernanda épouse SIMON - Le 18 Novembre 2020  
RODRIGUES DA SILVA Ana veuve RODRIGUES - Le 26 Septembre 2020  
SABY Jeannine Marie Pierrette veuve CHEVASSUS - Le 26 Octobre 2020  
SARDIER Sylvie - Le 30 Novembre 2020  
SAUVANNET Pierre, Claude - Le 15 Janvier 2020  
SAYAB Josiane épouse VILLEMUR - Le 3 Décembre 2020  
SUCHEYRE Catherine, Angèle, Patricia épouse BEAUFORT - Le 21 Décembre 2020





## BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2021 Saint-Georges-de-Mons

Remerciements à Jean Louis PLAIS pour la prise de nombreuses  
photos de ce bulletin, notre paparazzi local.  
Rédacteur en chef : Julien PERRIN

**Tous les jeudis matin : Marché**

### MAIRIE

Jours et horaires d'ouverture au public :  
Du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Samedi matin de 9h00 à 11h30

### ACCUEIL

Tél : 04.73.86.71.84  
[mairie.stgeorges-mons@wanadoo.fr](mailto:mairie.stgeorges-mons@wanadoo.fr)

### NOUVEAU :

Création d'une page YOUTUBE « Mairie de Saint-Georges »,  
vous pouvez y retrouver entre autre le film-documentaire de 30 min sur notre commune.

Prise de rendez-vous pour les titres d'identités via notre site internet  
[www.ville-st-georges-de-mons.fr](http://www.ville-st-georges-de-mons.fr) et cliquer sur « Prendre un rendez-vous ».

